

Mémoire Ecole de Guerre

2017-2018



ÉCOLE DE GUERRE

Impuissance de la puissance ?

Les nations occidentales face aux conflits contemporains.



Auteur : Chef de bataillon Franck Duchemin – Promotion 25 – groupe 8

Directeur de mémoire : monsieur Pascal Chaigneau

Date : 31 mai 2018

Table des matières

Table des illustrations.....	4
Abstract	5
Introduction.....	7
1. LE CONCEPT DE PUISSANCE AU XXI ^{ème} SIECLE.....	9
1.1. L'état gladiateur.	9
1.1.1. Le Léviathan.....	9
1.1.2. La notion de puissance.	12
1.1.3. L'état des lieux.....	14
1.2. Changement de paradigme.	16
1.2.1. Puissance et opinion publique.	16
1.2.2. Puissance et technologie.....	18
1.2.3. Puissance et légitimité.....	20
2. AFFRONTEMENT DE STRATEGIE ?	23
2.1. La stratégie occidentale.....	24
2.1.1. Stratégie directe.	24
2.1.2. Stratégie de dissuasion.....	26
2.1.3. La stratégie de contre-insurrection et de l'approche globale.....	29
2.2. Les stratégies alternatives.....	33
2.2.1. Stratégie indirecte.	33
2.2.2. La stratégie de déni d'accès.	35
2.2.3. La guerre hybride et la techno-guérilla.	37
3. LE RETOUR DE LA PUISSANCE.....	39
3.1. La nécessité d'une stratégie adaptée à l'environnement du XXI ^{ème} siècle.....	40
3.1.1. Avec qui ? La population comme centre de gravité.....	40
3.1.2. Contre qui ? La nécessité de caractériser l'ennemi.....	42
3.1.3. Pourquoi ? L'interdépendance réduit l'efficacité d'une stratégie directe.	43
3.2. La stratégie indirecte, un préalable à la stratégie directe.....	45
3.2.1. La nécessité de l'anticipation : le renseignement et la gestion de l'information.....	45
3.2.2. Le retour de la liberté d'action : le cyberspace.....	47
3.2.3. Le combat par proxy : le partenariat militaire opérationnelle.....	50
Conclusion	52
Bibliographie.....	54

Table des illustrations

Figure 1 : Classement des puissances militaires en 2017 (source : www.globalfirepower.com)	14
Figure 2 : indice de puissance militaire en 2017 (source : www.atlasocio.com)	16
Figure 3 : la fille au Napalm (source : Nic Ut, Associated Press, Vietnam, juin 1972).....	18
Figure 4 : comparaison des principes de Foch et de ceux de contre-insurrection.	32
Figure 5 : les conflits de contre-insurrection du XXI au crible des principes de contre-insurrection. ...	32
Figure 6 : évolution du déni d'accès.....	36
Figure 7 : distribution des types de conflit en fonction du niveau technologique et de l'intensité de la guerre.	37
Figure 8 : la trinité clausewitzienne.	40
Figure 9 : les organisations régionales dans le monde.....	44
Figure 10 : répartition mondiale des supercalculateurs en novembre 2017 (source : www.top500.org)	47
Figure 11 : Taux de pénétration en 1er janvier 2018 répartie par zone géographie mondiale (Source : www.internetworldstats.com)	49
Figure 12 : le taux de pénétration de l'internet dans les populations.	49

Abstract

La puissance militaire occidentale a subi un essoufflement dans un monde mondialisé, interconnecté et où l'accès à la technologie est de moins en moins cher et cette dernière de plus en plus performante. L'efficacité militaire, ici entendu comme la capacité qu'une force militaire a de remporter des batailles tout en utilisant les ressources dont elle dispose avec efficacité, a marqué le pas.

Cela s'explique par le fait que les nations occidentales n'ont pas été capable de comprendre les changements de paradigme au cours du XX^{ème} siècle. Tout d'abord, la puissance médiatique doit être prise en compte comme un vecteur d'influence, positif ou négatif, sur les populations. Ensuite, la surpuissance technologique des nations occidentales a poussé les adversaires à utiliser des stratégies alternatives. Enfin, le fait de contourner le droit international alors qu'elles s'en sont portées garantes, est un facteur de décrédibilisation. Ainsi, les adversaires ont pour seule alternative d'employer les stratégies alternatives.

Cette volonté d'opposer ces deux approches stratégiques est la principale erreur des nations occidentales car la stratégie indirecte est une étape préalable à une stratégie plus directe. D'autant plus que l'évolution actuelle de la technologisation des stratégies alternatives est une opportunité à saisir pour les nations occidentales car elle enclenche un phénomène de symétrie. C'est l'opportunité de voir de nouveau le retour de la puissance à condition d'accepter de faire évoluer les concepts et les organisations.

Ainsi les nations occidentales doivent accepter de s'adapter aux enjeux du XXI^{ème} siècle. La population n'étant plus protégée par les frontières physiques, elle est devenue un facteur de vulnérabilité. Il faut donc imaginer d'autres solutions pour la protéger et renforcer sa résilience. De plus, le politique doit, au moins au niveau militaire, désigner l'ennemi. Sans ennemi, il ne peut y avoir de stratégie militaire. Enfin, l'interdépendance lie les mains des nations occidentales et réduit l'efficacité des stratégies directes. Ces nations doivent donc accepter, officiellement ou au moins officieusement, d'employer les stratégies indirectes. Trois axes ont été proposés. Tout d'abord, la maîtrise de l'information permet d'avoir l'initiative. Ensuite, le cyberspace est un nouveau milieu qui redonne un degré de liberté d'action aux puissances. Enfin, elles doivent développer le partenariat militaire opérationnel et combattre en appui des forces parties prenantes au conflit : probablement une solution plus efficace pour les opérations militaires futures.

Western military power has suffered a loss of momentum in a globalized and interconnected world and where the access to the technology is less and less expensive and more and more powerful. Military efficiency, here understood as the capacity which a military force has to win⁴ battles while using the resources it has efficiently, has just been marking time.

It can be explained by the fact that Western nations were not capable of understanding the paradigm changes during the 20th century. First of all, media power must be taken into account as a vector of influence, positive or negative, on populations. Then, the technological superior power of Western nations urged opponents to use alternative strategies. Finally, the fact of bypassing international law while they were the custodians, is a factor of discredit. So, the only alternative opponents have is to use alternative strategies.

This will to bring into conflict these two strategic approaches is the main error of Western nations because an indirect strategy is a preliminary stage in a more direct strategy. All the more especially as the current evolution of the technology of alternative strategies is an opportunity to be seized for Western nations because it engages a phenomenon of symmetry. It is an opportunity to see the return of power again on the condition that concepts and organizations evolve.

Thus, Western nations have to agree to adapt to the stakes in the 21st century. As the population is longer protected by physical borders, it has become a factor of vulnerability. It is thus necessary to imagine other solutions to protect it and strengthen its resilience. Furthermore, policy makers must, at least at the military level, designate the enemy. Without an enemy, they cannot have a military strategy. Finally, interdependence ties the hands of Western nations and reduces the efficiency of direct strategies. These nations thus have to agree, officially or at least unofficially, to use indirect strategies. Three axes have been proposed. First of all, controlling information allows the initiative to be taken. Then, cyberspace is a new environment which restores a degree of freedom of action to the powers that be. Finally, they have to develop an operational military partnership and fight in support of the forces involved in the conflict: probably a more effective solution for future military operations.

Introduction

Les attaques terroristes sur les tours jumelles du *World Trade Center* en septembre 2001 ont été une réelle rupture stratégique. Même s'il existait des signaux faibles sur ce type de menace, les Etats-Unis ont été pour la première fois attaqués au cœur de leur territoire. Cette attaque a provoqué l'effroi : une véritable victoire pour le groupe djihadiste Al Qaeda. Dès lors cet évènement va réorienter la stratégie américaine et par effet de domino celles des nations occidentales.

Cependant, en ce début de XXI^e siècle, les nations occidentales semblent être impuissantes. En effet, dans les conflits actuels, la supériorité militaire apparaît comme n'étant plus suffisante, la puissance militaire plus assez efficace. Les adversaires utilisent des stratégies alternatives qui rendraient inefficace les stratégies occidentales. En raison de ces difficultés, une littérature abondante va critiquer les stratégies et les approches des Occidentaux dans ces guerres. On parle alors de l'impuissance de la puissance, on s'interroge sur l'utilité de la force ou encore on tente d'expliquer les raisons des échecs de ces guerres.

Il s'agit alors dans cette étude de s'interroger sur l'impuissance des puissances occidentales dans les crises et conflits de ce début de siècle. Le concept de puissance étant tellement large, il s'agira ici d'étudier la puissance, non pas en abordant l'ensemble de ses composantes (économique, politique, démographique, militaire et culturelle) qui sont certes toutes liées entre elles, mais en se focalisant sur son acception militaire. En effet, d'autres approches auraient été possibles comme par exemple les évolutions normatives de la société internationale dans la période post-guerre froide. Mais l'auteur étant un officier des armées et cette étude s'inscrivant dans le cadre de la scolarité à l'Ecole de Guerre, cette restriction est un choix pertinent pour la compréhension du phénomène guerre. De plus, il est aussi nécessaire de cadrer l'étude dans l'espace et le temps. On entendra ici « nations occidentales » comme les nations qui ont une histoire militaire commune issue de la Grèce antique. En d'autres termes, il s'agit des États-Unis, des pays européens, du Canada et de l'Australie. De la même manière, on considèrera ici les conflits contemporains comme ceux qui se sont déroulés depuis le 11 septembre 2001. En résumé, il s'agit donc de s'interroger sur l'efficacité de la puissance militaire des nations occidentales depuis 2001.

Cette étude tentera de démontrer que l'impuissance découle du décalage structurel entre des modèles stratégiques qui s'explique par les choix effectués de part et d'autre depuis plusieurs décennies. Du côté "occidental", il faut noter la difficulté des décideurs politiques et militaires à changer de paradigmes stratégiques mais également les difficultés des organisations militaires à mettre en œuvre des changements organisationnels et doctrinaux. De l'autre côté, le choix de stratégies "irrégulières" ou "hybrides" est facilité par la diffusion de technologies militaires avancées ainsi que par l'exploitation de technologies et de modes d'action duaux (civil et militaire). La stratégie indirecte, repoussée par les nations occidentales ou renommée de façon poliee *soft power*, est un préalable à la stratégie directe.

Afin de comprendre la situation actuelle, il sera nécessaire tout d'abord de comprendre ce qu'est une puissance militaire et d'étudier les changements de paradigme depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Une fois cela établi, il s'agira alors d'analyser les stratégies militaires occidentales et les stratégies alternatives, et de voir quels en sont les résultats. Enfin, en acceptant d'adapter leurs stratégies au nouvel environnement, les nations occidentales ont une réelle opportunité de reprendre l'initiative face à leurs adversaires.

1. LE CONCEPT DE PUISSANCE AU XXI^{ème} SIECLE.

Le sociologue américain Charles Tilly énonce la relation tautologique entre l'Etat et la guerre. « Les Etats ont fait la guerre, la guerre a fait l'Etat »¹. De la guerre du Péloponnèse jusqu'aux conflits contemporains, l'Etat et la guerre sont indissociables. Clausewitz énoncera même que « la guerre est la poursuite de la politique par d'autres moyens »².

Garant de la violence légitime auprès de son peuple, l'Etat est un véritable gladiateur dans « l'arène monde ». La puissance militaire est sa principale arme dans la dialectique des volontés. Encore aujourd'hui, dans un monde qui rend la guerre hors la loi, la force armée est le « dernier argument » de puissance.

Cependant, il est important de souligner le changement de paradigme de la guerre au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, lourd de conséquence sur les conflits de ce début de XXI^{ème} siècle. Ce changement s'est opéré en trois évènements liés les uns aux autres ayant un impact sur les puissances occidentales : la relation entre la puissance et l'opinion publique, la relation entre la puissance et la technologie, et la relation entre la puissance et la légitimité.

1.1. L'état gladiateur.

1.1.1. Le Léviathan.

La guerre de Trente ans, de 1618 à 1648, marque une rupture entre un monde féodal où la résolution des conflits incombe à la religion et un monde constitué d'Etat soumis à des règlements internationaux. Cette guerre, considérée par Guillaume Lasconjarias comme la première guerre totale³ va transformer la constitution des armées et le rôle de l'Etat dans la préparation et la conduite de la guerre.

En effet, la confiscation du « monopole de la violence » par le souverain entraîne la diminution voire la disparition des vellétés internes et féodales. Les régiments sont dorénavant sous les ordres directs du roi. C'est l'apparition des armées professionnelles avec

¹ Tilly C., *Coercition, Capital and European States, AD 900-1990*, Blackwell, Oxford, 1990

² Von Clausewitz Carl, *De la Guerre*, Perrin, Tempus, 427 p.

³ Lasconjarias G., *La guerre de trente ans (1618-1648) in La fin des guerres majeures ?*, Economica, p.83 – p.93

une armée régulière soldée et au service du souverain. De plus, c'est le renforcement de la finance au niveau de l'Etat : la fiscalité est centralisée pour payer les armées, l'armement et les guerres. Enfin, autour du monarque, une administration de la guerre dominée par un secrétaire d'Etat est créée pour préparer la guerre.

Au niveau international, le Traité de Westphalie met en place une nouvelle forme de résolution des crises avec des traités politiques internationaux et des alliances construites sur des intérêts politiques plutôt que religieux.

C'est peu après cette guerre qui a déchiré l'Europe que le philosophe anglais Hobbes justifie alors l'existence d'un Etat fort qui garantit la paix civile. En effet, "L'homme est un loup pour l'homme"⁴. Il est donc nécessaire qu'un pacte soit scellé : les hommes acceptent de renoncer à une partie de leur liberté, en échange l'Etat leur assure la paix et la sécurité.

Il définit le droit naturel comme « la liberté que chaque homme a d'user de sa propre puissance comme il le veut lui-même pour la préservation de sa propre nature, c'est-à-dire de sa propre vie et conséquemment de faire tout ce que, suivant son jugement et sa raison propre, il concevra comme le moyen le plus adapté à cette fin »⁵. Mais pour lui permettre de connaître une paix, il doit accepter de se soumettre à une loi naturelle « qu'un homme consente à abandonner ce droit [naturel] sur toutes choses, lorsque les autres y consentent aussi, autant qu'il le jugera nécessaire pour la paix et sa propre défense, et qu'il se contente d'autant de liberté à l'égard des autres hommes qu'il en accorderait aux autres hommes à son égard »⁶. Un pacte de soumission est alors élaboré : « j'autorise cet homme ou cette assemblée, et je lui abandonne mon droit de me gouverner moi-même, à cette condition que tu lui abandonnes ton droit, et que tu autorises toutes ses actions de la même manière »⁷. Ainsi pour triompher de l'individualisme et de la violence entre les individus, il faut instituer l'union de tous sous une volonté commune : l'Etat.

Cependant, l'Etat qui doit assurer la sécurité de son peuple se retrouve à son tour à user de toute sa puissance pour conserver sa liberté. Par conséquent, l'Etat est lié à l'état de guerre et l'état de paix. Il est l'autorité suprême, rien n'est au-dessus de lui. Comme un gladiateur, il entre dans l'arène des relations internationales pour assurer sa survie afin de remplir son contrat avec sa population. Pour assurer sa survie, l'Etat a nécessairement besoin d'outils

⁴ Hobbes Thomas, *Léviathan*, Gallimard, Folio Essai, 1024 p.

⁵ Hobbes, *Ibid.*, ch. 14.

⁶ *Id.*

⁷ *Id.*

que sont la diplomatie et la puissance militaire. La première assure les relations d'influence et de compromis entre les Etats avant, pendant et après la guerre. La puissance militaire assure quant à elle, la capacité de se défendre, d'attaquer, de contraindre.

Pour autant, tout comme les hommes, les Etats qui usent de leur « droit naturel », doivent aussi contracter avec les autres nations un pacte international. Il faut attendre de nouveaux conflits majeurs à l'échelle internationale pour voir les choses évoluer.

Après les guerres de la Révolution et de l'Empire, les grandes nations se réunissent en 1815 lors du congrès de Vienne pour régir de nouveau les relations entre Etats sur deux principes. Le premier est qu'un Etat est légitime s'il s'inscrit dans la durée et donc la tradition. Le second principe est le constat d'un nécessaire équilibre des puissances. En vertu de ce principe, aucune puissance ne peut et ne doit exercer l'hégémonie sur le continent, sous peine de voir la formation d'une coalition des autres nations se liguer contre elle. L'objectif, *in fine*, est le *statu quo* territorial : le concert européen. Ce traité marquera le fondement du jeu diplomatique en Europe et permettra au continent de vivre relativement en paix jusqu'au à la première guerre mondiale.

C'est à l'été 1914 et avec les jeux des alliances que l'Europe s'enflamme. Le monde prend conscience qu'un conflit local peut entraîner une guerre mondiale. Le traité de Versailles en 1919 fait émerger l'idée d'une société des nations (SDN) afin de désarmer et prévenir les conflits. Le président des États-Unis Woodrow Wilson en sera le principal artisan. Cependant, les Etats-Unis refuseront d'y participer. Cette organisation internationale, première de son genre, prône la négociation collective plutôt que le jeu des alliances et des accords conclus en secret. Mais la SDN n'a aucun pouvoir de pression car elle ne possède pas d'armée propre et est dépendante des grandes puissances pour les pressions économiques et politiques. Malgré quelques réussites locales dans des conflits limités, elle ne résistera pas lorsque les grandes puissances commenceront à s'affronter.

La seconde guerre mondiale verra resurgir les démons de la première guerre avec encore plus d'horreur, plus de violence. Ainsi, en 1945, sous l'impulsion des Etats-Unis, l'organisation des nations unies (ONU) sera créée pour remplacer la SDN afin de mettre en place un forum de négociation mondiale. Sous l'impulsion de Théodore Roosevelt, une hiérarchie entre les Etats sera créée : les cinq grands (USA, Royaume-Uni, France, URSS et plus tard la Chine) disposant d'un droit de véto, siégeant de façon permanente au conseil de sécurité et les autres nations. L'ONU sera aussi dotée d'une force militaire : les casques

bleus. Le bilan est plutôt mitigé mais elle a contribué à une paix relative entre les grandes puissances militaires jusqu'à ce jour.

Toutefois, alors que l'Etat gladiateur semble enfin soumis à un droit international mettant la guerre hors la loi, devant manipuler le jeu du droit et de la puissance, il voit apparaître de nouveaux acteurs dans l'arène : les acteurs transnationaux que sont les organisations non gouvernementales (ONG), les grandes firmes et les groupes mafieux ou terroristes. Ces acteurs transnationaux, fruit de la mondialisation, s'affranchissent des frontières et bafouent alors la légitimité des Etats.

L'Etat est fragilisé et nombreux sont ceux qui constatent comme Bernard Brodie l'impuissance de la puissance. Or il est nécessaire maintenant de définir le terme même de puissance.

1.1.2. La notion de puissance.

De nombreux penseurs ont cherché à définir le terme de puissance. Nous allons ici brièvement les citer.

Le premier est le géographe américain Spykman qui énumère dix facteurs de puissance : la surface du territoire, la nature des frontières, le volume de la population, l'absence ou la présence des matières premières, le développement économique et technologique, la force financière, l'homogénéité ethnique, le degré d'intégration sociale, la stabilité politique et l'esprit national. Ces facteurs sont particulièrement précis et démontre une corrélation entre l'analyse géopolitique et la notion de puissance.

Le second est le professeur H. J. Morgenthau qui énonce huit facteurs de puissance : la géographie, les ressources naturelles, la capacité industrielle, l'état de préparation militaire, la population, le caractère national, la qualité de la diplomatie et les qualités morales. Deux nouveaux facteurs déterminants apparaissent : le rôle que peut jouer la diplomatie et l'importance des forces morales de l'Etat. Il se dégage ici l'aspect de relation humaine dans cette notion de puissance.

Guido Fischer plutôt que de donner des facteurs de puissance, préfère les regrouper en trois catégories. Tout d'abord, les facteurs politiques que sont la position géographique, les dimensions de l'Etat, le nombre et la densité de la population, l'habileté d'organisation et le niveau culturel, les types de frontières et l'attitude des pays voisins. Ensuite, les facteurs psychologiques que sont la flexibilité économique et l'habileté d'invention, la persévérance

et la capacité d'adaptation. Enfin, les facteurs économiques que sont la fertilité du sol et les richesses minérales, l'organisation industrielles et le niveau technologique, le développement du commerce et des transactions, la force financière. Les facteurs psychologiques mise au même niveau que les facteurs politiques et économiques renforcent cet intérêt des relations humaines dans la notion de puissance. Mais il s'agit encore d'une définition énumérative.

Raymond Aron, ayant étudié les trois précédentes définitions, définit alors la puissance sur la scène internationale comme « la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités. »⁸. Il s'agit avant tout d'une relation humaine. Pour lui, « la puissance d'une collectivité dépend de la scène de son action et de sa capacité d'utiliser les ressources, matérielles et humaines qui lui sont données : milieu, ressources, actions collectives, tels sont, de toute évidence, quel que soit le siècle et quelles que soient les modalités de la compétition entre unités politiques, les déterminants de la puissance »⁹. Cette notion de capacité plutôt que de facteurs acquis démontre que la puissance d'un état est difficilement mesurable. C'est pourquoi, Serge Sur explique que la puissance se mesure à « la capacité de faire, la capacité de faire faire, la capacité d'empêcher de faire, et la capacité de refuser de faire »¹⁰.

Nous pouvons nous rendre compte que la puissance d'un Etat ne se résume pas à sa puissance militaire. Raymond Aron distingue même la notion de puissance et de force : les forces militaire, économique et morale d'une part, et d'autre part la puissance « qui est la mise en œuvre de ces forces dans des circonstances et en vue d'objectifs déterminés »¹¹. Ainsi, la puissance militaire serait selon lui un abus de langage. Pour autant, la force militaire est aussi soumise à une dialectique de volonté (personnalité des chefs militaires, style et organisation du commandement) et possède des facteurs d'efficacité. Si nous devons définir l'efficacité militaire, ce serait la capacité qu'une force militaire a de remporter des batailles tout en utilisant les ressources (matérielle, humaine et organisationnelle) dont elle dispose avec efficience. Ces ressources sont les mêmes que celles qui caractérisent la puissance et il s'agit bien encore d'une capacité de la mise en œuvre de celles-ci. Nous définirons ici la puissance militaire, comme la capacité de fournir à un état à partir des ressources dont elle

⁸ Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann Lévy, p. 58.

⁹ Aron Raymond, *op. cit.*, p. 65.

¹⁰ Sur Serge, *Relations internationales*, Montchrestien, Paris, 3e édition, 2004, p.233.

¹¹ Aron Raymond, *op. cit.*, p. 59.

dispose, une capacité de projection de force, d'influence, de dissuasion, et d'autonomie stratégique.¹²

Cette notion de puissance militaire étant maintenant définie, il est nécessaire de faire un état des lieux des grandes puissances militaires.

1.1.3. L'état des lieux.

Les grandes puissances militaires aujourd'hui sont en majorité les nations membres permanents au conseil de sécurité de l'ONU. Ce sont les seules nations à avoir à la fois la capacité de dissuasion nucléaire et une réelle capacité de projection de force.

C'est ce que montre le classement élaboré par un site américain, le Global Firepower. Contrairement aux classements qui ne prennent en compte que le budget de la défense, le nombre de véhicules militaires et de soldats, cet indicateur s'appuie sur 50 critères dont le nombre total d'armes disponibles, les facteurs géographiques, la flexibilité logistique, les ressources naturelles, l'industrie, la main d'œuvre disponible, les alliances militaires, etc... Un bonus est donné aux puissances nucléaires reconnues et soupçonnées.

Classement des puissances militaires 2017 (source : www.globalfirepower.com) <i>Très élevé (0.2<), Elevé (0.2-0.25)</i>		
RANG	ETAT ou TERRITOIRE	INDICE de PUISSANCE MILITAIRE
1	Etats-Unis	0.0857
2	Russie	0.0929
3	Chine	0.0945
4	Inde	0.1593
5	France	0.1914
6	Royaume-Uni	0.2131
7	Japon	0.2137
8	Turquie	0.2491
9	Allemagne	0.2609
10	Egypte	0.2676

Figure 1 : Classement des puissances militaires en 2017 (source : www.globalfirepower.com)

La première puissance militaire est bien évidemment les Etats-Unis d'Amérique. Une puissance qui est sortie vainqueur de la guerre froide, qui possède une armée en volume et en capacité supérieure à toutes les autres et qui investit tous les ans une somme colossale

¹² A titre d'exemple, à armée équivalente, l'armée d'Hitler a surclassé l'armée française considérée en 1940 comme la grande puissance militaire, par l'initiative jusqu'au plus bas échelon (l'*Auftragstaktik*) et la combinaison de l'effet de ses armes (la *Blitzkrieg*).

dans ses armées. Même si depuis la crise financière de 2008, les Etats-Unis sont en perte de vitesse sur le plan géopolitique, ils détiennent encore une réelle suprématie sur les autres nations notamment grâce à son avance technologique. Ils dominent notamment les milieux stratégiques « lisses » : l'espace et le cyberspace. Pouvant intervenir seul contre un adversaire, ils s'attachent à former des coalitions pour légitimer leur action (Afghanistan, Irak, etc...).

A la suite de cette première puissance militaire, trois nations appartenant aux BRICS, la Russie, la Chine et l'Inde voient leur capacité militaire augmenter d'année en année. Toutes trois cherchent à se distinguer de la puissance américaine et à asseoir leur suprématie sur leur voisinage proche. Ce sont des nations qui ont vocation encore aujourd'hui à être des puissances régionales. En effet, la Chine possède la seconde force navale au monde et inquiète ses voisins comme la Corée du Sud et le Japon, tous deux alliés des Etats-Unis, par l'intensification de ses revendications de différentes îles (îles Senkaku et Spratleys). Pour autant, peu à peu, la Chine s'installe militairement en Afrique en participant aux opérations sous mandat ONU démontrant un intérêt particulier pour ce continent. Quant à la Russie, elle demeure encore un grand exportateur d'armement ce qui lui permet de moderniser l'ensemble de ses matériels. Dans le cadre du conflit en Syrie, elle a cherché à se placer comme une alternative aux Etats-Unis. Enfin, l'Inde est devenue une puissance militaire en réaction à la montée de la menace pakistanaise.

Enfin, deux nations occidentales de la vieille Europe suivent : la France et le Royaume-Uni. La première est « l'allié difficile ». Elle est capable d'agir sur tout le spectre : de la dissuasion nucléaire à la projection de force en passant par une capacité défensive et offensive dans le cyberspace. En raison de son économie au ralentie, elle peine à maintenir son rang. La seconde est la grande sœur des Etats-Unis, vainqueur de la seconde guerre mondiale. Elle tient encore son rang mais elle est sur le déclin pour deux raisons : l'usure suite aux conflits en Afghanistan et en Irak et la crise financière qui risque d'être amplifiée par le BREXIT.

Ces six nations sont les grandes puissances militaires internationales. Parmi elles, seul l'Inde n'est pas membre permanent du conseil de sécurité. La carte ci-dessous réalisée par l'Atlas sociologique mondiale¹³ démontre qu'aujourd'hui, l'Eurasie est une puissance en devenir qui s'oppose directement ou indirectement aux pays occidentaux : les Etats-Unis suivi de loin par la France.

¹³ Atlasocio.com

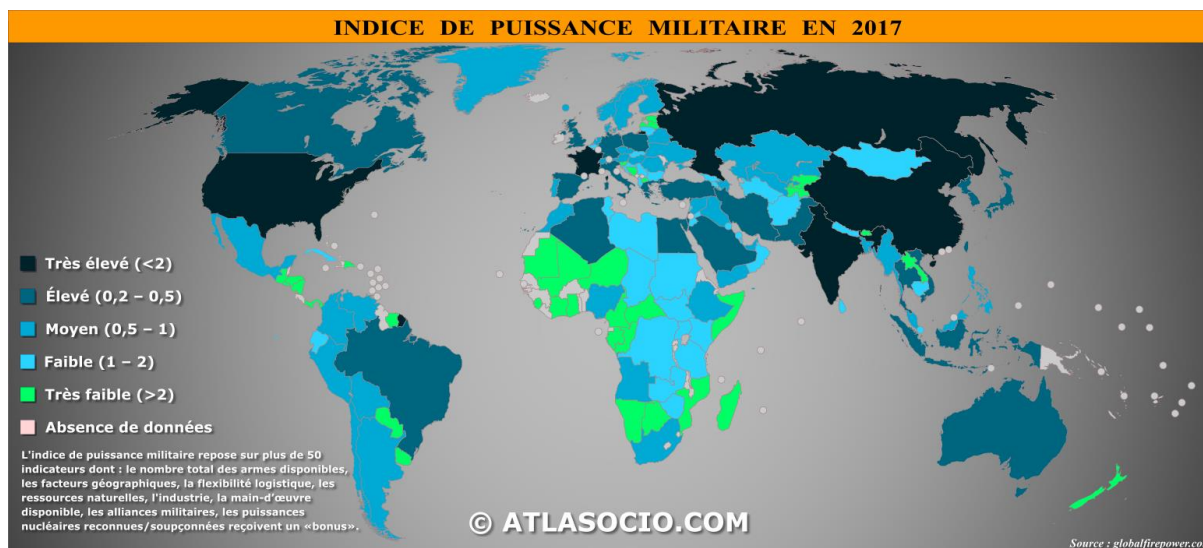


Figure 2 : indice de puissance militaire en 2017 (source : www.atlasocio.com)

1.2. Changement de paradigme.

1.2.1. Puissance et opinion publique.

L'information et les médias ont connu une spectaculaire évolution durant le XXème siècle en premier lieu par la radio, puis la télévision et enfin internet, et se sont invités dans les salons de tous les foyers. Avec l'instantanéité de l'information, le poids de l'image, l'accès à des sources différentes aux points de vue différents, les médias donnent aux sociétés occidentales la possibilité de se faire une opinion sur l'action politique renforcée par la liberté d'expression. Ceci renforce la démocratie. Cependant, cette information peut être déformée et soumise à une lutte soit interne (politique ou lobby) soit externe (influence d'un état). Les puissances occidentales en sont alors fragilisées car elles doivent adapter leur décision et leur choix stratégique en fonction de cette opinion.

La guerre du Vietnam sera un exemple cinglant de l'influence des médias sur l'opinion publique car elle va toucher la grande puissance occidentale : les Etats-Unis. Durant cette guerre, le gouvernement américain décide de contrôler la diffusion des images comme il l'avait particulièrement bien géré lors des conflits précédents. Cependant, le phénomène médiatique va les dépasser et devenir un véritable outil pour influencer les perceptions de l'opinion publique. L'armée américaine n'avait pas perdu la guerre mais les Etats-Unis l'ont perdu.

En effet, au début du conflit, l'intérêt des journalistes comme des Américains était particulièrement faible. Mais le coup d'Etat contre le président Ngo Dinh Diem en 1960 avec la mort de nombreux civils va provoquer une attention soudaine. Les grandes éditions médiatiques comme le New York Times, le Times, Reuters et l'Agence France Presse vont envoyer des journalistes pour suivre les événements au plus près. En 1963, une succession de nouvelles arrivant directement dans le salon des Américains par l'intermédiaire de la télévision commence à influencer l'opinion de ces derniers sur cette guerre lointaine : la débâcle de l'armée du Sud-Vietnam à Ap Bac et l'immolation du bouddhiste Thich Quang Duc en protestation contre le régime de Diem, décrit comme autoritaire et violent, en sont deux parfaits exemples. La guerre s'intensifiant, il est alors nécessaire au général Westermoreland de désigner un responsable communication, Barry Zorthian, pour contrôler cet afflux de journalistes. Ce dernier y parviendra et les médias soutiendront globalement l'action des Etats-Unis jusqu'à l'offensive du Têt en 1968 qui va considérablement changer la couverture médiatique du conflit.

Le 30 janvier, 80 000 Nord Vietnamien attaquent simultanément une centaine de ville et prennent ainsi par surprise l'armée américaine. Même si cette offensive est un échec militaire pour les communistes, les médias vont y donner un sens différent en concentrant leur attention, et donc la couverture médiatique, sur la bataille d'Hué ou l'attaque de l'ambassade américaine à Saigon. La focalisation sur ces deux événements va ébranler l'opinion publique. L'impression est que les communistes ont remporté la bataille. Après l'offensive du Têt, la multiplication des images de pertes civiles et militaires va continuer à alimenter cette perception d'un conflit perdu. Les photographies du massacre de May Lai en 1968 ou de la fille au Napalm prise en juin 1972 vont considérablement émouvoir l'opinion des nations occidentales. La guerre au Vietnam est devenue impopulaire, la légitimité du gouvernement est remise en cause, et de nombreuses protestations et manifestations ont lieu pour fait cesser ce conflit.



Figure 3 : la fille au Napalm (source : Nic Ut, Associated Press, Vietnam, juin 1972)

Sous la pression populaire, le président Nixon est alors obligé en 1973 de signer les accords de paix de Paris pour mettre fin à cette guerre.

La France, lors des conflits d'Indochine et d'Algérie, avait déjà subi ce que pouvait être l'impact médiatique sur l'opinion publique. Mais c'est bien la guerre du Vietnam qui démontrera cette amplification du phénomène médiatique et l'effet des images sur l'interprétation et la perception. Aujourd'hui, les journalistes soit en solitaire, soit embarqués avec les unités combattantes ont la capacité « d'apporter » la guerre immédiatement dans le salon de la « ménagère ». L'opinion publique dans les sociétés occidentales a maintenant un impact immédiat sur les décisions du politique, et donc sur la stratégie à mener.

Cette guerre du Vietnam aura des conséquences pour les Etats-Unis et les nations occidentales en général : la notion de guerre « zéro mort » apparaît. Elles n'acceptent plus que les soldats meurent pour une cause qui paraît lointaine. Pour y remédier, les USA ont donc été les premiers à parier sur la suprématie technologique.

1.2.2. Puissance et technologie.

Les puissances occidentales afin de parvenir à leurs fins tout en étant soutenues par leur opinion nationale ont dû faire le pari de la technologie notamment pour réduire les pertes lors des différents conflits. Cette supériorité technologique va entraîner une course aux armements. La première nation à subir les effets indirects est l'URSS qui se retrouvera ruinée. Comme l'écrit Fernand Braudel, « La suprématie de la puissance américaine n'est pas

seulement celle du dollar ; elle est celle de la combinaison de trois composantes : un fort patriotisme teinté d'universalisme moralisateur, le pari de la technique, l'appui du dollar roi. »¹⁴. Le réel choc sera le conflit en Irak en 2003 qui sera la manifestation de la surpuissance technologique des Etats-Unis.

Dans les années 1980, en pleine course à l'armement avec l'URSS, les USA font le pari de développer des technologies militaires d'une plus grande capacité destructrice et dans le but de limiter les pertes américaines. Mais l'URSS s'essouffant, les USA n'ont pas pu les utiliser et mettre en œuvre leur doctrine du moment le « *AirLand Battle* ». Le 12 août 1990, Saddam Hussein, après sa conquête du Koweït, va offrir aux USA l'opportunité de le faire.

En effet, après une longue période de 38 jours de façonnage (*shaping* en anglais) de l'adversaire par des opérations aériennes, de préparation d'artillerie et de manœuvre de déception, la manœuvre terrestre de la coalition menée par les Américains durera à peine une centaine d'heures avant d'obtenir la reddition de Saddam Hussein. Les colonels chinois Lang et Xiangsui décrivent cette guerre en ces mots : « La Tempête du désert fut essentiellement une campagne tout « air », sans « terre », qui dura plusieurs dizaines de jours, et ils eurent à peine la possibilité d'utiliser le « Sabre du désert » qui ne servit qu'au dernier moment, dont le splendide « Crochet du gauche », pendant une centaine d'heures seulement, avant de tout remballer à la hâte. »¹⁵

Il faut souligner que l'Irak était considéré à l'époque comme la quatrième puissance militaire aguerrie par une longue guerre avec son voisin iranien. La coalition déploie alors plus de 300 navires de guerre, 4000 avions, 12000 chars, 12000 véhicules blindés et près de deux millions de soldats originaires de 30 pays. En 42 jours, elle écrasera l'armée irakienne en détruisant 42 divisions causant la perte de 32000 hommes, 80000 prisonniers, 3847 chars, 1450 véhicules blindés et 2917 pièces d'artillerie. Les Américains perdent seulement 184 soldats mais auront dépensé 61 milliards de dollars.¹⁶

Cette guerre a eu pour conséquence d'asseoir définitivement la suprématie technologique militaire des USA. Elle fut le premier champ d'expérimentation pour les forces américaines où se sont concentrées l'ensemble des nouvelles technologies. Cette victoire éclatante permit aux stratégestes américains de développer le concept de révolution des affaires

¹⁴ Braudel Fernand, *Grammaire des civilisations*, Flammarion, Champs histoire, 640p.

¹⁵ Qial Lang et Wang Xiangsui, *La guerre hors limites*, Rivages poche, Petite bibliothèque, 2006, p.109

¹⁶ *Ibid.* p.99

militaires (*revolution in military affairs*, RMA). Combiné à la chute de l'Union soviétique ruinée par la course aux armements durant la Guerre Froide, le réveil des Nations fût difficile. Comment est-il possible de faire face à une telle suprématie technologique ? Les puissances n'avaient alors que deux solutions, soit suivre la voix du tout technologique des USA, ce que feront les Etats occidentaux en se ruinant (la technologie étant de plus en plus couteuse et les budgets militaires étant limités, c'est le volume de force qui a été fortement réduit), soit trouver un moyen détourné d'affaiblir cette superpuissance comme ce que proposeront les deux colonels chinois par une « guerre hors limite ». Cette nouvelle stratégie du contournement de la force militaire va être renforcée au début du XXI^{ème} siècle par la recherche et développement (R&D) civil qui va prendre le pas sur la R&D militaire. Les technologies de hauts niveaux vont pouvoir être accessibles à tous à coût moindre : internet, smartphone, GPS, drone, etc... Ce sera alors le pouvoir égalisateur de la technologie : un équilibre du fort et du faible.

1.2.3. Puissance et légitimité.

Nous avons vu supra que l'Etat doit assurer la sécurité de son peuple et qu'il a le monopole de la violence. Au cours des deux derniers siècles, le constat est qu'il faut créer un droit international et une autorité suprême qui permettent de mettre la guerre hors la loi. L'ONU est ainsi créée pour agir comme autorité suprême, elle est soutenue par les pays occidentaux et elle est globalement une réussite. Mais les USA, et derrière eux les nations occidentales, vont bafouer son autorité et lui faire perdre toute légitimité internationale.

Tout d'abord, le 27 juin 1986, la Cour Pénale Internationale (CPI) condamne les Etats-Unis d'avoir « à l'encontre de la République du Nicaragua, violé l'obligation que leur impose le droit international coutumier de ne pas recourir à la force contre un autre Etat »¹⁷. En effet, il leur est reproché d'entraîner, d'armer, d'équiper et de financer les forces *contras* et d'avoir procéder à des minages sous-marins. Elle rejette aussi « la justification de légitime défense collective avancée par les Etats-Unis d'Amérique relativement aux activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci qui font l'objet de la présente instance »¹⁸. Les Etats-Unis ne reconnaîtront pas les conclusions de la CPI jugeant qu'elle

¹⁷ Cour internationale de Justice, *Affaire des activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci (Nicaragua c. Etats-Unis d'Amérique)*, Arrêt du 27 juin 1986

¹⁸ *Id.*

n'avait pas les prérogatives pour juger sur les obligations des traités multinationaux. Ce jugement n'a pas eu d'échos dans la presse et donc peu d'effet sur l'opinion internationale et sur les Etats-Unis.

Ensuite, en mars 1989, le président serbe Slobodan Milosevic réduit l'autonomie de la province du Kosovo craignant à terme de la voir devenir indépendante, mais la population albanaise manifeste son mécontentement avec violence. En 1996, la situation dégénère en conflit avec l'Armée populaire du Kosovo (UCK). Après des allégations de massacre et de déplacement de population albanaise hors du Kosovo, la communauté internationale réagit en 1998. Une succession de résolutions va être signée (1160 pour l'embargo sur l'armement et 1199 pour le retour au dialogue) mais sans grand résultat. C'est alors que l'OTAN lance un ultimatum le 13 octobre 1998 contrairement à la volonté de l'ONU de garder le contrôle sur la situation. L'OTAN lance alors l'opération *Allied Force* le 24 mars 1999 par une série de bombardements aériens et qui aura pour conséquence le retrait des troupes serbes le 10 juin 1999. L'OTAN semble avoir mis entre parenthèse l'ONU. Pour Serge Sur, « on peut alors redouter, surtout si l'on entérine un droit propre de l'OTAN, dont nous avons montré qu'il n'existait pas, que cette alliance de défense collective ne se transforme implicitement en autorité de police internationale, qui s'exposerait rapidement à des défis et à des provocations multiples. [...] On peut également redouter que, derrière l'OTAN, ne se développe en réalité une doctrine américaine, cohérente et résolue, qui s'attache à retrouver un droit de recours à la force unilatérale et inconditionnée pour défendre et promouvoir les intérêts nationaux des États-Unis. »¹⁹. Ce conflit a tout de même le soutien de l'opinion publique et donc de la communauté internationale. La légitimité de l'OTAN est contestable car elle n'avait pas reçu d'accord de la part de l'ONU mais la résolution 1244 en juin 1999 approuvera cette opération de l'Alliance.

Enfin c'est en 2003, que la légitimité des nations occidentales va être bafouée par la superpuissance américaine. En septembre 2002, les Etats-Unis annoncent au Conseil de sécurité vouloir désarmer l'Irak par l'inspection ou par la force. Washington et Londres sont favorables à une action par la force. Paris, soutenu par Moscou et Pékin, souhaite faire une « démarche en deux temps » en exigeant la reprise des inspections de désarmement. Le

¹⁹ Sur Serge, *Le recours à la force dans l'affaire du Kosovo et le droit international*, les notes de l'IFRI – n° 22, Septembre 2000, p. 33-34

« camp de la guerre » et le « camp de la paix » suivent avec attention les moindres réactions des iraqiens, l'un et l'autre pour asseoir leur stratégie.

A la mi-janvier 2003, Washington annonce qu'avec ou sans l'accord de l'ONU, il choisit l'option de l'engagement militaire. Le 20 janvier 2003, par la voix de son ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, la France menace pour la première fois d'un veto. Lorsque Colin Powell, le 5 février annonce posséder des preuves incriminant l'Irak, Dominique de Villepin tente une dernière fois de lutter contre l'option militaire lors de son illustre discours du 14 février. « Personne ne peut donc affirmer aujourd'hui que le chemin de la guerre sera plus court que celui des inspections. Personne ne peut affirmer non plus qu'il pourrait déboucher sur un monde plus sûr, plus juste et plus stable. Car la guerre est toujours la sanction d'un échec. [...] L'autorité de notre action repose aujourd'hui sur l'unité de la communauté internationale. Une intervention militaire prématurée remettrait en cause cette unité, ce qui lui enlèverait sa légitimité et, dans la durée, son efficacité. »²⁰ Le 10 mars, Paris et Moscou opposent de nouveau leur veto. Le 17 mars, Bush, Blair, Aznar et Barroso lancent un ultimatum à Saddam Hussein. L'opération *Iraqi freedom* (Liberté en Irak) est déclenchée le 20 mars 2003 sans l'accord de l'ONU de façon unilatérale. Certains parleront même d'un « Apocalypse Law »²¹.

La seconde guerre en Irak de 2003 a encore été une démonstration de la puissance militaire des Etats-Unis. Cependant, les raisons du déclenchement de cette guerre n'étaient pas fondées. L'Irak de Saddam Hussein ne possédait pas d'armes de destruction massive. Cet affront fait aux USA a eu des conséquences désastreuses sur les véritables buts de guerre des nations occidentales et donc du respect du *Jus ad Bellum*. Ainsi, toutes guerres ou interventions des nations occidentales sont dorénavant suspicieuses : Lybie en 2011 et Syrie en 2013. Les nations occidentales ont perdu leurs légitimités sur la scène internationale. Pourquoi les autres puissances devraient-elles respecter les leçons moralisatrices des Occidentaux ? Pourquoi alors devraient-elles respecter le droit international bafoué par ceux même qui l'ont créé ?

²⁰ Discours de Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères, devant le Conseil de sécurité de l'ONU à New York le 14 février 2003, contre la guerre en Irak.

²¹ Charvin Robert. - « La guerre anglo-américaine contre l'Irak et le droit international : "Apocalypse Law" ». - Actualité et Droit International, avril 2003. [<http://www.ridi.org/adi>].

2. AFFRONTEMENT DE STRATEGIE ?

Dans le courant du XXème siècle, dans un monde de plus en plus mondialisé, les nations occidentales ont été affaiblies politiquement. On écrit désormais que les puissances militaires ne sont plus capables de gagner des guerres. Ces guerres seraient devenues globales voyant si affronter le fort et le faible. Ceci amène même certains à se poser la question de « l'utilité de la force »²². Ainsi la guerre aurait évolué, elle serait de « quatrième génération »²³ et « hors limite »²⁴. Les Occidentaux auraient une stratégie inadaptée aux cultures stratégiques adverses.

Ainsi, nombreux sont ceux qui ont tenté d'« expliquer les comportements d'acteurs stratégiques par l'analyse de leur culture dans le domaine de la défense et de la sécurité »²⁵. Mais qu'est-ce qu'une culture stratégique ? Nous retiendrons ici la définition de John Glenn, elle est « un ensemble de croyances partagées et de présupposés dérivés d'expériences communes et de discours (oraux et écrits) acceptés, qui forment l'identité collective et les relations avec d'autres groupes et qui influencent le choix des fins et des moyens pour atteindre des objectifs de sécurité »²⁶.

Sans entrer ici dans une étude de culture stratégique, nous analyserons d'une part la stratégie des nations occidentales, et d'autre part les stratégies alternatives employées par leur adversaire. Il s'agira ici de s'interroger sur l'existence ou non d'une opposition de stratégie : stratégie directe contre stratégie indirecte. On constatera que les stratégies sont adaptées aux moyens de chaque acteur pour atteindre leurs fins. La guerre est un caméléon, les ingrédients des soi-disant nouvelles guerres n'ont pas changé, seule la recette a été modifiée et les nations occidentales n'en ont pas encore acquis les subtilités.

²² Ruppert Smith, *L'utilité de la force*, Economica, 2007

²³ Un concept forgé par William S. Lind dans un article de 1989 publié dans la Marine Corps Gazette intitulé « *The Changing Face of War: Into the Fourth Generation* ».

²⁴ Un concept forgé par deux officiers chinois Qiao Liang et Wang Xiangsui dans l'ouvrage *La Guerre hors limites*, Payot et Rivages, 2003.

²⁵ Schmitt Olivier, « *Culture stratégique* », in Vilmer Jean-Baptiste, Durieux Benoit, Ramel Frédéric, *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, PUF, Quadrige, 2017, 1500 p., p.329.

²⁶ Glenn J., « *Realism versus strategic culture : Competition and collaboration ?* », *International Studies Review*, 2009, vol. 11, n° », p. 530.

2.1. La stratégie occidentale.

2.1.1. Stratégie directe.

La stratégie occidentale est héritière d'une riche histoire militaire qui a construit les nations par la guerre. Les armées sont organisées et professionnelles, et pour gagner des guerres, elles doivent remporter la bataille décisive.

L'historien Geoffrey Parker distingue à partir de l'analyse des guerres du XVI^{ème} siècle au XIX^{ème} siècle, cinq constituants de la stratégie conventionnelle classique occidentale²⁷. Le premier d'entre eux est l'exploitation systématique de la technologie pour compenser l'infériorité numérique. L'évolution des armements a toujours été orientée sur l'obtention de la supériorité sur le champ de bataille en développant des armes plus puissantes, plus précises avec une plus grande portée, et dans le même temps, en développant sans cesse des technologies de protection des soldats sur le champ de bataille. Le général Fuller a d'ailleurs publié un ouvrage sur ce sujet où il définit le facteur tactique constant : « toute amélioration destinée à accroître la puissance des armes a pour but de diminuer le danger pour l'un des camps, tout en l'augmentant pour le camp adverse »²⁸.

La seconde caractéristique est l'importance de la discipline et de l'entraînement. Depuis l'Antiquité, l'ordre est la marque des armées civilisées contre le désordre des hordes de barbares. Comme le constate Victor Davis Hanson, « A travers la littérature grecque, il est toujours question de la nécessité de tenir les rangs, la routine et la discipline étant plus importantes que la simple bravoure. [...] La vraie force et la bravoure étaient pour porter son bouclier dans sa formation, non pas pour tuer des dizaines d'ennemis en un combat singulier, qui était la matière de l'épopée et de la mythologie. »²⁹. La cohésion de la troupe est la caractéristique principale des armées occidentales. Si cette cohésion s'effrite, c'est la défaite assurée.

Ensuite, les nations occidentales ont toujours eu une préférence pour la bataille décisive. La guerre étant couteuse en argent et en homme, l'objectif est de vaincre l'adversaire lors de grandes batailles pour mettre fin à la guerre. La bataille de Cannes entre les Romains et les

²⁷ Geoffrey Parker, *The Military Revolution: Military Innovation and the Rise of the West, 1500-1800*, Cambridge University Press, 1996, 265 pages.

²⁸ J.F.C. Fuller, *L'influence de l'armement sur l'histoire : des guerres médiques à la seconde guerre mondiale*, Payot, 1948, 239 pages, p.39.

²⁹ Victor Davis Hanson, *Carnage et culture*, Champs histoire, p392

Carthaginois est le parfait exemple de la bataille décisive. Tout comme une tragédie grecque, il doit y avoir unité de lieu, de temps et d'action avec un dénouement tragique : un vainqueur et un vaincu. Le fait de remporter la victoire lors d'une bataille décisive signifie jusqu'au XX^{ème} siècle que la victoire définitive est acquise car l'adversaire n'est alors plus capable de se relever.

L'avant dernière caractéristique est le besoin permanent de continuer l'innovation technologique comme nous l'avons vu précédemment, mais aussi au niveau tactique et stratégique, et dans la manière de devenir plus efficace. Il y a un véritable lien entre évolution technologique et évolution dans la façon de mener la guerre. Comme l'écrit le général Fuller, les organisations militaires suivent la loi de l'évolution, «la civilisation est le milieu ambiant et pour rester apte à faire la guerre, les armées doivent s'adapter elles-mêmes à ses phases changeantes. »³⁰

Enfin, les nations occidentales ont dû développer de mécanismes financiers pour soutenir les quatre autres constituants de la stratégie classique occidentale. Il y a toujours eu un lien entre la guerre et les finances d'un Etat. Un budget est dédié pour l'entretien de l'armée, et en cas de guerre, l'économie du pays est totalement consacrée à la victoire. Les Etats-Unis durant la première guerre mondiale puis lors de la seconde ont mis en place une véritable économie et industrie de guerre. Aujourd'hui encore, la préservation d'une industrie militaire est un facteur d'autonomie stratégique.

Fort de ce constat, nous pouvons voir que l'opération Serval entre janvier et mai 2013 est l'exemple parfait d'une guerre menée à l'occidentale. Devant, l'offensive des djihadistes d'Al Qaeda au Maghreb Islamiste (AQMI) vers Bamako en janvier 2013, le président François Hollande, sur la demande du président malien, lance l'opération Serval. Dès les premiers jours, l'offensive est stoppée par la combinaison des forces spéciales au sol et de l'aviation. Durant la première semaine, des unités vont converger dans un premier temps vers Bamako, pour reprendre ensuite Tombouctou et Gao. C'est un véritable tour de force logistique. La brigade interarmes déployée lors de cette opération sera constituée jusqu'à cinq groupements tactique : du parachutiste à l'infanterie blindée sur VBCI. Ces unités, expérimentées et entraînées, vont reprendre dans une sorte de guerre éclair l'ensemble du territoire aux djihadistes et libérer l'Azawad. La bataille de la vallée de l'Ametettaï est la bataille décisive où les forces maliennes, tchadiennes et françaises prennent d'assaut le

³⁰ J.F.C. Fuller, *op. cit.*, p.39

réduit djihadiste dans l'Adrar des Ifoghas. Tirant les leçons de l'Afghanistan, les troupes sont rapidement désengagée à peine quatre mois après le début de l'opération. Afin de stabiliser la région et en appui des forces du G5 Sahel, un nouveau nom sera donné à l'opération : Barkhane.

Tous les ingrédients cités supra se retrouvent dans la façon dont la France a mené cette opération. Les forces militaires occidentales ont bien une réelle efficacité militaire sur le terrain. Quand l'ennemi et les buts de guerre sont clairement définis, la victoire militaire est acquise. Cependant, cette dernière ne conditionne plus aujourd'hui la victoire politique surtout quand les buts sont flous ou inatteignables. La puissance militaire se retrouve alors chargée d'une mission pour laquelle elle est moins bien formée : la stabilisation d'un pays.

2.1.2. Stratégie de dissuasion.

Les explosions nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki en août 1945 provoquent une véritable rupture stratégique. La puissance de l'arme nucléaire et la capacité de la porter au plus loin par avion puis par missile intercontinentale vont nécessiter de réfléchir sur une nouvelle approche de la stratégie militaire. Comme le souligne le général Beaufre, "du fait de cette double caractéristique (puissance et portée) l'arme atomique produit un phénomène entièrement nouveau : il n'y a plus de rapports entre la puissance et la masse."³¹. Pour autant la stratégie nucléaire est une stratégie seulement valable dans les affrontements de volonté des puissances nucléaires. Or depuis la chute de l'URSS et l'apparition de menaces transnationales, elle semble inefficace ou inutile.

Dès octobre 1945, l'amiral Castex est le premier officier français à réfléchir sur la stratégie nucléaire. Pour lui, elle offre la possibilité au faible de dissuader le fort. L'américain Bernard Brodie, dans son article *The absolute weapon* publié en 1946, écrit "Jusqu'à présent, l'objectif principal de notre institution militaire a été de gagner les guerres. Désormais, son principal objectif c'est de les éviter."³². Pour lui, la course aux armements sera inévitable (amélioration de la puissance, de la portée et de la précision). Pour cela, il est nécessaire de développer une force de représailles tout en conservant des forces conventionnelles pour les guerres de basses intensités. En 1960, le général Galois reprend l'idée du "pouvoir égalisateur de l'atome". Cette notion sera importante pour la stratégie nucléaire française

³¹ Beaufre, *Introduction à la stratégie*, Hachette, Pluriel, 192p., p.100

³² Bernard Brodie, *The Absolute Weapon*, Harcourt, Brace and Company, New York, 1946

face aux deux grands que sont les USA et l'URSS. Comment peut-on alors se protéger de la menace nucléaire ? Le général Beaufre distingue quatre types de protection : la destruction préventive des armes adverses (moyen offensif direct), l'interception des armes atomiques (moyen défensif), la protection physique contre les effets des explosions (moyen défensif) et la menace de représailles (moyen offensif indirect)³³.

C'est alors que se développe le concept de dissuasion nucléaire. Le général Lucien Poirier définit la dissuasion comme « un mode préventif de la stratégie d'interdiction se donnant pour but de détourner un adversaire d'une initiative en lui faisant prendre conscience que l'entreprise qu'il projette est irrationnelle »³⁴. On est bien ici dans le cadre d'une dialectique des volontés. La dissuasion repose donc sur la crédibilité et la crainte : la crédibilité, par l'aptitude technique de frapper l'adversaire et par l'aptitude politique de mettre à exécution la menace, et la crainte de l'adversaire soit par une dissuasion par représailles, soit par une dissuasion par interdiction. Cependant, cette dissuasion devient alors inefficace lorsque l'adversaire accepte la menace soit par calcul soit par folie. Lucien Poirier dans *Stratégie théorique* parle de « la vertu rationalisante de l'atome » mais elle est valable que lorsque l'arme nucléaire est détenue que par des nations aux racines humanistes. La crise de Cuba ou celle de Kargil en 1999 sont des exemples d'approche rationnelle.

Pour autant, la question nucléaire semble aujourd'hui devenue marginale dans les politiques de défense. En effet, la gestion de crise et la lutte contre le terrorisme sont désormais le centre d'intérêt des études stratégiques. La dissuasion ne joue alors qu'un rôle limité depuis la fin de la guerre froide. Cependant, la fin de l'affrontement est-ouest ne signifie pas la fin des armes nucléaires.

Pour Thérèse Delpech, "les concepts traditionnels en matière nucléaire (la première frappe, l'escalade et la dissuasion élargie) demeurent, certes, utiles mais demandent à être actualisés."³⁵. Elle ajoute même que "contrairement aux dirigeants de l'époque de la guerre froide, aucun des décideurs actuels n'a connu l'expérience d'une guerre majeure mettant en jeu la survie de la nation. Tenter de contenir la violence et s'opposer à l'escalade est un

³³ Beaufre André, *op. cit.*, p.101

³⁴ Poirier Lucien, *Des stratégies nucléaires*, Bruxelles, Complexe, 1985

³⁵ Delpech Thérèse, *La dissuasion nucléaire au XXIème siècle, comment aborder une nouvelle ère de piraterie stratégique*, Odile Jacob, septembre 2013, 304 pages, p.20

exercice quotidien. En cas de crise, les dirigeants doivent être prêts à réagir rapidement et de manière décisive."³⁶.

On parle alors depuis les années 1990 d'un deuxième âge nucléaire qui ne serait pas nécessairement régi par les mêmes stratégies. Comme le souligne Thérèse Delpech, "la relation entre armes nucléaires et conventionnelles évolue rapidement et de nouvelles formes de dissuasion émergent, dont celles relatives à l'équilibre entre les moyens offensifs et défensifs."³⁷ On peut alors s'interroger sur la validité de la stratégie de dissuasion face à des stratégies indirectes comme la stratégie du fait accompli (Crimée), du déni d'accès (Russie et Chine) ou encore face à des acteurs transnationaux comme Daesh. Ces stratégies rendent la dissuasion nucléaire obsolète dans ces cas particuliers.

Cependant, tant qu'il existera des armes nucléaires, la dissuasion est la stratégie la plus appropriée. La diminution du nombre d'ogive ne signifie pas pour autant l'abandon de la stratégie nucléaire car le budget alloué, l'infrastructure intellectuelle du complexe nucléaire, la nature des vecteurs et les évolutions technologiques sont autant d'autres facteurs à prendre en compte. La crédibilité de la dissuasion dépend de l'adéquation entre les moyens (de plus en plus coûteux) et la volonté politique (de plus en plus hésitante).

Or d'une part, la prolifération nucléaire se poursuit (nous sommes passés de 5 à 9 puissances nucléaires en une décennie) et celle-ci amplifie le risque, non pas de guerre mondiale, mais de guerre régionale aux conséquences mondiales. De plus certaines nations, comme le Japon, peuvent en très peu de temps atteindre le seuil du nucléaire. On parle alors de « virtualité » nucléaire c'est-à-dire une dissuasion nucléaire sans armes nucléaires. Le Japon est la troisième puissance nucléaire civile et possède les capacités scientifiques, pour enrichir le plutonium, pour produire des bombes et des missiles nucléaires. « Sa politique déclaratoire, qui consiste à rappeler à chaque occasion importante que l'archipel garde ouverte l'option atomique, est un discours de dissuasion. »³⁸

Et d'autre part, il existe aujourd'hui une volonté d'interdire l'arme nucléaire comme l'a soutenue la Campagne Internationale pour Abolir les Armes Nucléaires (ICAN), qui a obtenu le prix Nobel de la paix en 2017 pour avoir encouragé 122 pays membres de l'ONU à signer un accord d'interdiction des armes nucléaires, le 7 juillet 2017. A ce jour, 54 états ont signé

³⁶ *Id.*

³⁷ *Ibid.*, p25

³⁸ Cumin David, Joubert Jean-Paul, *Le Japon, puissance nucléaire ?*, L'Harmattan, 2003, 232p., p.10

le traité qui devrait entrer en vigueur en 2018. Cependant, aucune puissance nucléaire ne l'a ratifiée relativisant le poids de cet accord.

En conclusion, la stratégie nucléaire existera tant que les armes nucléaires existeront. Pour autant, dans le cadre des conflits contemporains, elle semble inutile face à un ennemi qui emploie une stratégie indirecte.

2.1.3. La stratégie de contre-insurrection et de l'approche globale.

Les conflits en Afghanistan et en Irak de ce début de siècle ont fait apparaître une nouvelle stratégie : la contre-insurrection et l'approche globale. C'est pour beaucoup de théoriciens la fin de Clausewitz et de la bataille décisive. Les Occidentaux redécouvrent alors les écrits d'anciens officiers traitant du sujet de contre-insurrection : Lyautey, Trinquier, Galula, ... L'enjeu est alors la population. Il faut "gagner les cœurs et les esprits". Une littérature riche en particulier anglo-saxonne a abordé cette stratégie nouvelle délaissant la stratégie directe plus réellement à la mode.

Comme l'écrit David Galula, "Dans le combat de la mouche et du lion, la mouche ne peut pas mettre le lion KO et le lion ne peut pas voler. Le cadre espace-temps est le même pour les deux, mais on assiste bien à deux combats différents : le combat révolutionnaire et, si l'on peut dire, le combat du contre-révolutionnaire."³⁹.

Dans son livre *Contre-insurrection, Théorie et pratique*, il démontre que l'insurrection est avant tout une guerre civile qui peut être influencée et soutenue de l'extérieur. Du fait, que les insurgés se soulèvent contre les loyalistes, il y a forcément une asymétrie du fait que le second détient le pouvoir, l'armée et l'économie. Malgré ce déséquilibre, les insurgés détiennent l'initiative stratégique et "la bataille pour la population" devient l'enjeu de cette guerre. Il constate que l'insurrection s'inscrit toujours dans la durée, qu'elle est plutôt bon marché contrairement à la contre-insurrection, qu'elle oppose souplesse à la rigidité des loyalistes, et que surtout elle s'appuie sur une idéologie et une cause qui fédèrent, renforcées par une propagande efficace. Enfin, elle s'engouffre dans les failles et faiblesses de l'administration. Et surtout, elle a besoin d'une zone refuge géographique favorable. Il définit alors six principes fondamentaux pour la contre-insurrection : le quadrillage, le

³⁹ Galula David, *Contre-insurrection, Théorie et pratique*, Economica, 213 pages, p.4.

ratissage, le regroupement, la tache d'huile, l'inféodation des chefs locaux et le recrutement des forces indigènes, et la mise sur pied d'organisations paramilitaires et de milices.

Après la redécouverte de son traité d'abord aux Etats-Unis puis en France, le concept d'approche globale apparaît. Elle « vise à la prévention ou au règlement, durable et aussi rapide que possible, d'une crise par la synergie des actions réalisées par les différents intervenants dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité et du développement économique et social. Elle allie collaboration entre acteurs partageant une même vision et coordination avec les autres acteurs présents sur le théâtre. Elle nécessite, dès que possible, une appropriation par le pays hôte ou les représentants locaux de la solution recherchée. Elle favorise les conditions permettant de satisfaire au plus vite les aspirations légitimes de la population. Enfin, elle cherche à associer les acteurs régionaux à cet effort. »⁴⁰.

Pour autant, malgré ces théories rigoureuses, ces guerres de contre-insurrection furent des échecs. Gérard Chaliand dresse en effet un bilan sévère de l'Irak : « Trente ans après l'échec politique du Vietnam, les mêmes erreurs ont été initialement commises : pas de préparation concernant les lendemains de la victoire militaire, sous-estimation des capacités de résistance de l'adversaire, méconnaissance confondante de la culture locale, inadaptation aux conditions de la guerre irrégulière, incapacité à reconnaître le potentiel d'une insurrection, illusion sur la capacité à gagner le soutien des populations (sauf dans le cas des Kurdes). En fait, aucune attention sérieuse n'a été prêtée à la finalité politique du conflit, sinon le projet du remodelage supposé de la région. »⁴¹. Quant à l'Afghanistan, il est une simple conséquence du fait que le dossier ait été traité à l'économie.

Quelles sont les raisons de ces échecs ? Du côté de la coalition internationale, « on est entre soi » notamment du fait que les mandats des différentes unités étaient courts et que celles-ci étaient « en fait psychologiquement et physiquement en transit. »⁴². Du côté des insurgés, ces derniers avaient compris que le centre de gravité des nations occidentales était leur opinion publique. Notons par exemple la réaction politique et médiatique de l'embuscade de Uzbeen en 2008 et la victimisation des soldats tombés au combat.

Or les stratégies de contre-insurrection ont été développées au XIXème et XXème siècle dans le cadre d'une force régulière installée depuis longtemps dans un pays et qui détient le

⁴⁰ CICDE, RDIA-2011/001, Approche globale (AG) dans la gestion des crises extérieures (contribution militaire), 2011, p.17

⁴¹ Chaliand Gérard, *Pourquoi perd-on la guerre ? Un nouvel art occidental*, Odile Jacob, p138.

⁴² *Ibid.*, p144.

pouvoir, face à un mouvement insurrectionnel mue d'une idéologie contraire à l'ordre en place. Les guerres d'aujourd'hui ne sont pas des guerres de contre-insurrection car elles sont menées par des forces étrangères ne connaissant pas le pays et qui cherchent à imposer un modèle de société contraire à la culture en place. Les doctrines de contre-insurrection ne sont pas applicables dans ce contexte pour deux raisons.

D'une part, comme le souligne Olivier Zajec, « la « contre-insurrection » ne fonctionne que dans deux cadres politico-militaire précis et aujourd'hui datés, la colonisation et la décolonisation. Elle ne fonctionne pas en revanche en « stabilisation ». »⁴³. Il existe alors deux prérequis à valider dans le cadre de la contre-insurrection. Tout d'abord, l'état final recherché doit être clair politiquement et doit se définir en termes militaires. Ensuite, il faut une certaine empathie opérationnelle. Les forces de contre-insurrection doivent avoir un lien avec le théâtre. Elles ne doivent pas apparaître comme un corps étranger dans la dialectique de légitimité du conflit⁴⁴.

D'autre part l'incompréhension stratégique du concept d'irrégularité résulte d'une incompréhension du point de vue juridique. L'adversaire est-il un ennemi ? Dans ce cas, il est soumis au droit de la guerre. Ou est-il un partisan ou un terroriste ? Ainsi, l'irrégularité doit être étudiée au cas par cas. Or une guerre irrégulière est généralement révélatrice d'un problème politique, dont la solution militaire ne peut pas être l'unique solution.

C'est ainsi que les colonels de Courrèges, Germain et Le Nen définissent trois principes de contre-insurrection : la légitimation de l'action, l'adaptation au contexte local et la marginalisation de l'ennemi⁴⁵. Pour eux ces principes sont des adaptations aux principes de Foch.

⁴³ Zajec Olivier, *La nouvelle impuissance américaine*, L'œuvre Ed., 2011, p.43

⁴⁴ *Id.*

⁴⁵ de Courrèges Hervé, Germain Emmanuel et Le Nen Nicolas, *Principes de contre-insurrection*, Economica, 2015

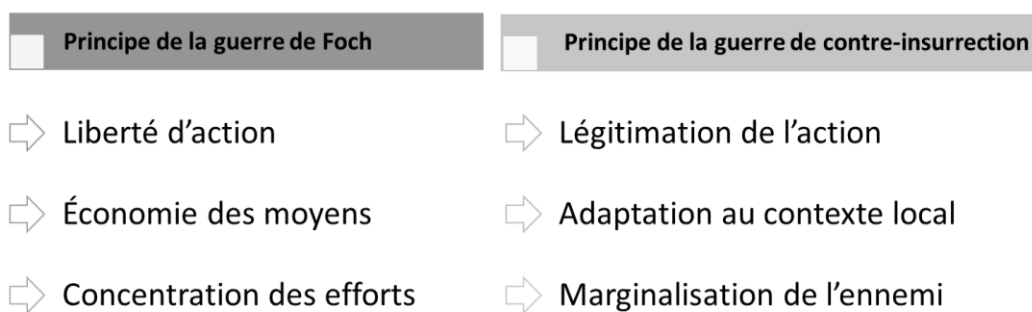


Figure 4 : comparaison des principes de Foch et de ceux de contre-insurrection.

Cette légitimation doit se faire auprès de sa propre opinion publique, auprès de ses alliés et enfin auprès de la population locale. L'adaptation au contexte locale est bien la nécessaire prise en compte de la culture, de l'histoire et de la tradition, et de la stratégie de l'adversaire. Enfin, la marginalisation de l'adversaire doit être l'objectif stratégique et opératif : en l'isolant de la population, en lui rendant impossible toute combinaison militaire et le coupant de son soutien extérieur. Le point commun de ces trois principes est « l'indispensable coopération entre le décideur politique et le chef militaire dans la conception et la conduite de ce type de conflit. »⁴⁶. Pas de victoire sans une volonté politique et là où il y a une volonté, il y a un chemin.

Années	Lieu	Qui	Légitimation			Adaptation	Marginalisation			Résultat
			Propre opinion publique	Auprès des alliés	Auprès de la population locale		Stratégique	Tactique	Population	
2001-????	Afghanistan	OTAN	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	EN COURS
2003-2014	Irak	Coalition US	OUI	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	DEFAITE
2013	Mali	France	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	VICTOIRE
2014	Centrafrique	France	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	VICTOIRE
2015-2018	Irak	Coalition US	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	VICTOIRE

Figure 5 : les conflits de contre-insurrection du XXI au crible des principes de contre-insurrection.

A partir de ces trois principes, nous pouvons constater que la victoire est acquise lorsqu'ils sont remplis. En revanche pour l'Afghanistan, du fait que la guerre de contre-insurrection n'a pas été menée dès le début en tenant en compte des traditions locales, la stabilisation semble aujourd'hui vouée à la défaite comme le démontre le retour des talibans et la mainmise sur le pays par DAESH expulsé d'Irak et de Syrie. Pour autant, nous pouvons voir sur le tableau ci-dessus que les nations occidentales apprennent et s'adaptent : preuve qu'elles ne sont pas si impuissantes que cela.

⁴⁶ *Ibid.*, p.99

2.2. Les stratégies alternatives.

2.2.1. Stratégie indirecte.

Que faire lorsque l'adversaire est trop fort numériquement et technologiquement ? Que faire pour atteindre ses propres objectifs dans cette situation ? L'approche est fort simple : il faut contourner la force. Il faut pour cela développer une stratégie indirecte afin de retrouver une certaine marge de liberté d'action. Comme lors d'un match de boxe, lorsque l'adversaire est beaucoup trop fort, nous devons éviter ses coups qui pourraient nous mettre à terre, par des esquives. L'objectif sera alors de chercher à l'épuiser ou de le surprendre pour le frapper à l'endroit où il est le plus faible. Or c'est ce que recherche aujourd'hui les adversaires ou les autres puissances face à la suprématie des nations occidentales. Ils ne peuvent ou ne veulent pas les affronter directement. Ils appliquent alors des stratégies indirectes.

Le général Beaufre explique que « la stratégie indirecte apparaît comme l'art de savoir exploiter au mieux la marge étroite de liberté d'action échappant à la dissuasion par les armes atomiques et d'y remporter des succès décisifs importants malgré la limitation parfois extrême des moyens militaires qui peuvent y être employés »⁴⁷. En d'autres termes, il s'agit avant tout de reprendre l'initiative pour ensuite agir sur son adversaire en empruntant des solutions alternatives à l'action directe.

Dans le cadre d'une stratégie indirecte, il existe deux manœuvres : une orientée vers l'extérieur, une autre vers l'intérieur. Dans la première manœuvre, il s'agit « de s'assurer le maximum de liberté d'action en paralysant l'adversaire par mille liens de dissuasion [...] il s'agit d'une manœuvre psychologique faisant concourir à ce même but les moyens politiques, économiques, diplomatiques et militaires. »⁴⁸. Ces "liens de dissuasion" sont tout ce qui peut rendre plus complexe le système international : le jeu des alliances, l'interdépendance économique et le soutien de l'opinion internationale. Dans la seconde manœuvre, après s'être assuré d'une certaine liberté d'action par la manœuvre extérieure, il s'agit d'agir sur son espace géographique en préservant ses forces matérielles pour durer, ses forces morales en s'assurant que la ligne politique est « telle qu'elle puisse mobiliser en

⁴⁷ Beaufre, *op. cit.*, p. 149.

⁴⁸ *Ibid*, p.155

vue de la lutte des passions latentes du peuple que l'on veut émouvoir »⁴⁹, et conduire une guerre d'usure.

Dans cette manœuvre intérieure, on distingue deux modes d'action. Tout d'abord, la manœuvre par lassitude où "il s'agit d'amener un adversaire beaucoup plus fort à admettre des conditions souvent très dures et en n'engageant contre lui que des moyens extrêmement limités."⁵⁰ Ensuite, la manœuvre de l'artichaut où il s'agit de ""réaliser par surprise et rapidement un fait accompli indiscutable pouvant servir de base à des négociations ultérieures."⁵¹ Pour cela, "l'opération intérieure doit être conçue comme un grand coup de main, à base de surprise, de vitesse, d'actions rapides du fort au faible exploitées en force et immédiatement [...] on n'improvise pas une telle opération [...] l'objectif [doit apparaître] suffisamment limité pour être acceptable par l'opinion internationale."⁵²

L'annexion de la Crimée par le Russie en 2014 en est un parfait exemple. Suite à la destitution du président ukrainien pro-russe, Viktor Ianoukovytch, le 22 février 2014, après une manifestation pro-européenne sur la place de Maidan à Kiev, la Russie réagit par des manœuvres militaires le long de la frontière. Dans le même temps, des hommes armés en uniforme mais sans signe distinctif, « les petits hommes verts », prennent le contrôle de l'aéroport de Simferopol et de Sébastopol en Crimée. Le gouvernement ukrainien accuse alors la Russie qui ne dit rien. Le 1er mars, le Conseil de la Fédération de Russie autorise le président Poutine à faire usage de la force en Ukraine. Le lendemain, le vice-premier ministre de la république autonome de Crimée annonce que toutes les forces armées de la péninsule ont soit déposé les armes, soit changé de camp. Le 6 mars, le Parlement de Crimée adopte à l'unanimité une motion réclamant son annexion à la Russie. Cinq jours plus tard, il adopte une déclaration d'indépendance et formule son rattachement à la Russie le 16 mars. En dépit de l'absence de reconnaissance internationale, la Russie, par la manœuvre du fait accompli a réussi, en restant sous le seuil du conflit armée à annexer la Crimée.

⁴⁹ *Ibid*, p.160

⁵⁰ *Ibid*, p.155

⁵¹ *Ibid*, p.162

⁵² *Ibid*, p.163

2.2.2. La stratégie de déni d'accès.

La supériorité aérienne est un atout des interventions occidentales surtout depuis la chute de l'Union soviétique. En effet, elle est un préalable à toutes opérations militaires. Elle est un outil qui permet de reprendre l'initiative dans le cadre de combat asymétrique. Pour autant, certaines nations ou groupes terroristes ont développé ou acquis des technologies qui permettent d'interdire ou au moins d'entraver la liberté d'action dans tout ou partie d'une zone d'opération. C'est la stratégie de déni d'accès ou en anglais A2/AD (*Anti-access/area-denial*) et elle a pour but de s'opposer à un adversaire dont le potentiel militaire est supérieur au sien. Le colonel Noel souligne que « l'option privilégiée dans le cadre de cette stratégie est d'empêcher l'ennemi de s'approcher d'une aire géographique contestée ou d'y contraindre fortement sa liberté de manœuvre. Il est ainsi incapable de venir au contact et de faire valoir toute sa puissance militaire »⁵³. C'est la réintroduction de la symétrie dans l'art de la guerre contemporaine. C'est surtout le retour de la géographie militaire : la géostratégie.

L'évolution des technologies aujourd'hui permet d'augmenter les capacités de détection du type radar à très basse fréquence combinés à l'emploi de puissant calculateur qui tendent à supprimer toute furtivité des forces adverses (comme par exemple le radar d'alerte avancé chinois VHF JY-26). Certains de ces radars sont même passifs. C'est-à-dire qu'il est impossible de les détecter et seule une observation directe par avion ou satellite permet d'identifier leurs positions. Il peut aussi s'agir de capacités d'interception qui avec l'accroissement de la portée et de l'hypervélocité des missiles pourraient détruire un aéronef ou un missile (comme par exemple le système de défense anti-aérienne S400-SA20 ou le missile hypersonique chinois WU-14) voire même un satellite avant même qu'il y ait une réaction (comme par exemple la destruction d'un satellite chinois en janvier 2007 par la Chine). Ensuite, ce peut être l'utilisation de mini-drone en essaim qui pourrait alors saturer une zone d'opération empêchant les aéronefs d'y pénétrer et figeant les troupes aux sols. Enfin, ce peut être une cyberattaque par un déni de fonctionnement par saturation ou par l'installation d'un malware paralysant le système d'arme.

⁵³ Noel Jean-Christophe, « A2/AD » in Vilmer *op.cit.*, p. 9.

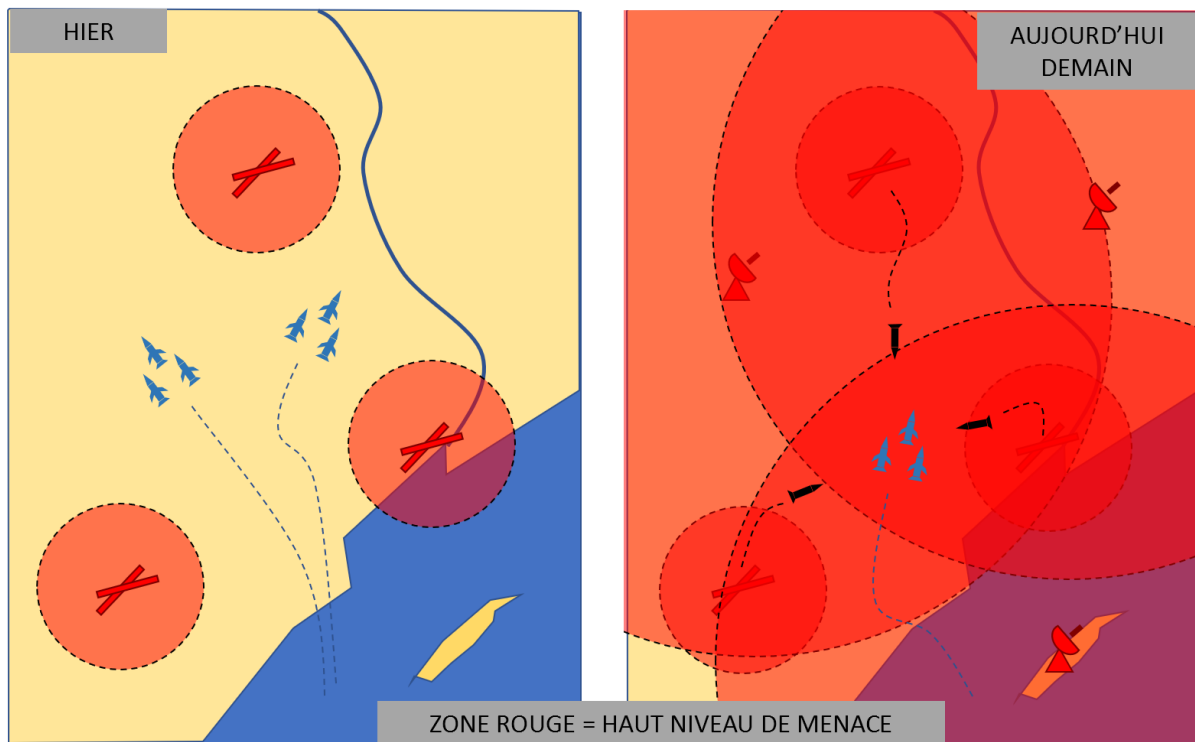


Figure 6 : évolution du déni d'accès.

A l'origine, il s'agissait d'un moyen défensif du faible pour se protéger de la menace du fort. Or par son placement et son utilisation, cette stratégie devient un atout offensif en mettant l'adversaire devant le fait accompli en occupant une position disputée. Elle peut remettre complètement en cause les stratégies directes des nations occidentales comme la stratégie de l'*air land battle* et l'*air sea battle*. Par exemple, la Chine par la conquête d'îlots en mer de Chine s'assure, en y mettant des bases, une meilleure bulle de protection de son sanctuaire. Ou encore la Russie en déployant en Syrie des radars et des systèmes d'armes anti-aérien empêche toute action de la Coalition *Inherent Resolve* contre les forces syriennes ou en appui des groupes d'insurgés qu'elle soutient. Elle remet la géographie militaire au premier plan, en permettant par un grignotage territorial d'augmenter la profondeur du dispositif de défense d'une puissance. Pour l'adversaire, il s'agit alors de déterminer les points faibles du dispositif pour percer la bulle de protection. L'objectif des nations occidentales est bien de créer une faille dans le dispositif par une attaque ciblée puis de pouvoir ensuite élargir la brèche. Il faudra maintenant reconquérir la supériorité aérienne, une chose que les Occidentaux ont oublié. C'est le retour de la manœuvre.

2.2.3. La guerre hybride et la techno-guérilla.

La guerre est un véritable caméléon. La guerre hybride et la techno-guérilla ne sont pas vraiment une nouvelle forme de guerre. Le nouvel ingrédient est la technologie qui permet de niveler la puissance du fort au faible, c'est le cadre espace et temps qui dépasse le cadre habituel des conflits.

Joseph Henrotin donne la définition suivante de la guerre hybride : "tout adversaire qui emploie simultanément et de façon adaptative un mix de technologies plus ou moins avancées et de modes de guerre irréguliers, y compris le terrorisme, voire des comportements criminels, dans l'espace de bataille afin d'atteindre ses objectifs politiques."⁵⁴.

Cette définition permet à la fois d'inclure les techno-guérilla comme le Hezbollah et Daesh, et les armées couplées comme a pu le faire la Russie en Ukraine en 2014. La guerre hybride est donc à mi-chemin entre la guerre révolutionnaire ou insurrectionnelle, et la guerre conventionnelle qu'elle soit dissymétrique ou symétrique. Ainsi comment bascule-t-on dans une guerre hybride ? Il y a en fait deux approches mais qui ont en commun que cette dernière est utilisée par des adversaires en situation de faiblesse.

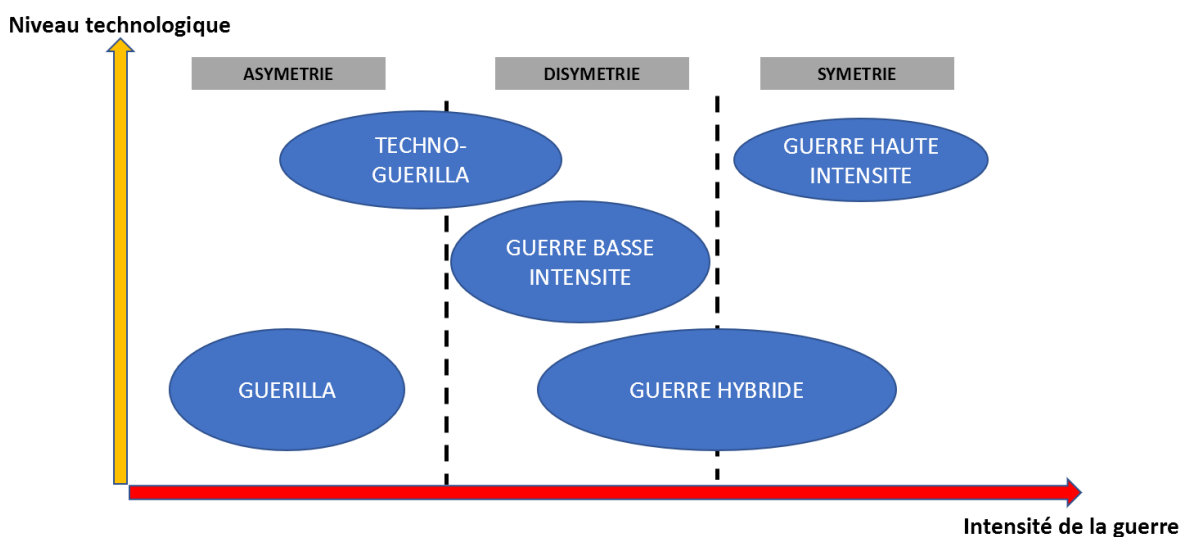


Figure 7 : distribution des types de conflit en fonction du niveau technologique et de l'intensité de la guerre.

La première approche est celle d'une guérilla politique ou religieuse qui remporte progressivement des victoires tactiques sur son adversaire et s'organise peu à peu en unité militaire. C'est le cas par exemple de l'état islamique. En effet, à l'origine, il s'agissait d'un groupe terroriste qui utilisait les modes d'action de terrorisme et du raid. Ayant réussi à provoquer localement un effondrement d'unité de l'armée régulière, il a pu progressivement

⁵⁴ Henrotin Joseph, *Guerre hybride et techno-guérilla*, Nuvis, 2014, p.44

recupérer du matériel et de l'armement de guerre. Ainsi équipés et particulièrement bien encadrés, les groupes djihadistes se sont constitués en unités paramilitaires possédant véhicules blindés et chars. Par la suite, bénéficiant de l'argent récupéré par la vente de pétrole, Daesh a créé un vrai département de recherche et développement pour utiliser avec efficacité une hybridation entre la technologie civile (drones) et militaire (grenade de 30mm et tactique).

La seconde approche est celle d'une puissance militaire qui n'a pas les moyens d'affronter directement son adversaire considéré plus fort ou ne souhaitant pas l'affronter. Elle peut se faire au cours d'un conflit où la symétrie est rompue. Le passage de la symétrie à la dissymétrie voire à l'asymétrie fait passer une armée en techno-guérilla. Cela peut s'avérer être un choix pour éviter tout affrontement direct avec son adversaire. Il s'agit de rester toujours sous le seuil de la déclaration de guerre. C'est le cas par exemple de la Russie en Ukraine avec l'utilisation des « hommes verts ». Ces unités militaires, sans signe d'appartenance, armées et cagoulées, surgissent aux moments décisifs du mouvement séparatiste de l'Est ukrainien et ont pris le contrôle de positions stratégiques en Crimée. Il a été impossible de confirmer leur subordination à la Russie. La stratégie de l'hybridité est le retour du brouillard de la guerre.

3. LE RETOUR DE LA PUISSANCE

Nous avons pu voir dans la précédente partie qu'il y avait bien un affrontement de stratégie mais avec le progrès technologique à bas coût, nous constatons un retour de la symétrie. Comment alors les nations occidentales peuvent-elles réagir face à ces menaces ?

Il semble tout d'abord nécessaire d'adapter la stratégie à l'environnement du XXI^{ème} siècle. Le territoire de ces nations est dorénavant menacé. Tout d'abord, par la guerre de l'information dont les premières victimes sont les populations, une cible facile à atteindre et dont la réaction peut être amplifiée voire disproportionnée au point de déstabiliser un état. Ensuite, la mondialisation, par l'interdépendance qu'elle crée entre les états, réduit la liberté d'action des puissances.

Par conséquent, les nations occidentales doivent accepter que la stratégie indirecte, très souvent considérée comme une stratégie pour les faibles, est en fait un préalable à la stratégie directe. Ainsi, la collecte et la gestion de l'information, et le cyberspace offrent cette possibilité. Ces champs doivent être investis comme le fait d'accepter de faire la guerre en retrait, en appui des forces autochtones.

3.1. La nécessité d'une stratégie adaptée à l'environnement du XXI^{ème} siècle.

3.1.1. Avec qui ? La population comme centre de gravité.

Nous avons vu dans la première partie que l'opinion publique pouvait être influencée de l'extérieur. A la suite de la révolution médiatique, une autre révolution a pris son essor, celle de l'information dû à l'explosion des technologies d'information et de communication. Aujourd'hui, la population peut être directement menacée par l'adversaire. Nous sommes entrés dans une guerre des perceptions. La population est la vulnérabilité des puissances occidentales qui ne peuvent pas remettre en cause la liberté d'expression.

Clausewitz dans son ouvrage *De la guerre*, décrit le concept de la "remarquable trinité". Il s'agit d'un triangle dont les sommets désignent le gouvernement, le peuple et l'armée. Un chef d'état qui gouverne son peuple. De son peuple sont issus les soldats qui formeront l'armée. Et c'est cette armée qui conduira la défense du territoire et qui sera le bras armé de la politique du gouvernement. (Figure 1 - Schéma 1).

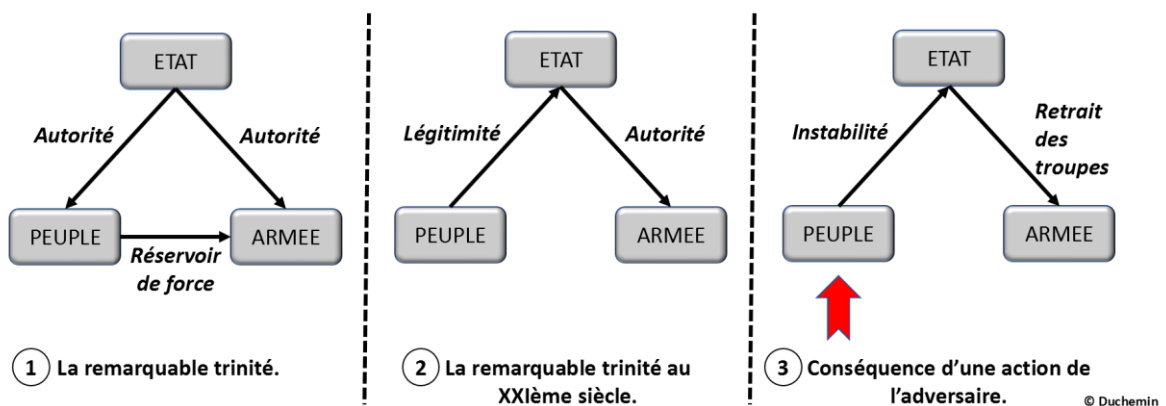


Figure 8 : la trinité clausewitzienne.

Aujourd'hui, dans les nations occidentales, ce triangle s'est modifié. En effet, dans les démocraties, la légitimité du gouvernement vient du peuple par l'intermédiaire des élections. Le gouvernement est responsable de la stratégie à mener et exerce donc son autorité sur les armées. Le volume de ces dernières s'est réduit et la part dans la population est très limitée. Il y a donc de moins au moins d'échange entre la population et les armées. (Figure 1 - Schéma 2)

Qu'en est-il maintenant si on se place du côté de l'adversaire ? Hier, la défaite militaire entraînait immédiatement la défaite de l'état. Il fallait alors détruire l'armée adverse. Aujourd'hui, l'adversaire a un nouveau levier beaucoup plus facile à atteindre : le peuple. En effet, grâce aux systèmes d'information, le peuple est influencé et terrifié déstabilisant ainsi un Etat beaucoup plus efficacement que de vaincre celui-ci militairement. Et surtout, c'est une victoire à moindre coût. (Figure 1 - Schéma 3)

Le peuple est une vulnérabilité critique des nations occidentales. Il s'agit bien du centre de gravité. C'est à dire qu'un état en tire à la fois sa force et sa vulnérabilité. Or avec les systèmes d'information et l'internet, il est facile d'atteindre la population. Une guerre de l'information s'est engagée. Comment l'empêcher dans un pays qui défend la liberté de l'information ? D'autant plus que les peuples subissent à la fois des influences internes et externes, de nos adversaires et de nos partenaires. C'est la raison pour laquelle le *soft power* est devenu si efficace.

On prône aujourd'hui la nécessité de renforcer la résilience des peuples, c'est à dire la capacité d'absorber, d'encaisser les menaces et les attaques pour revenir à l'état antérieur à cette action. Cependant cette notion est avant tout utilisée dans le cadre d'un système physique. Or le peuple est ici soumis à l'émotion et à la peur. Il est impossible d'entraîner à être plus résistant moralement. Pour autant, un peuple instruit et capable de discerner la part des choses aurait plus de chance de résister à ces menaces. Or dans nos sociétés consuméristes, la place est plus importante pour le plaisir que pour la compréhension du monde. Comme l'écrivait Thucydide, « La force de la cité ne réside ni dans ses remparts, ni dans ses vaisseaux, mais dans le caractère de ses citoyens. ».

Alors, il faut protéger cette population contre la guerre de l'information. Pour cela, il faut des sentinelles qui veillent sur les réseaux sociaux et qui, tout en respectant la liberté d'expression, doivent être capable d'allumer des contre-feux à la propagande adverse. La volonté de condamner les *fake news* est déjà une étape.

3.1.2. Contre qui ? La nécessité de caractériser l'ennemi.

La population est le centre de gravité des nations occidentales. Elles subissent alors une guerre de l'information. L'objectif est de créer de l'émotion ou de la peur. Or la peur est le principal facteur de la fabrication de l'ennemi. Le secrétaire général des Nations-Unis, António Guterres, lors de son discours d'investiture en décembre 2016, souligne que « Trop de décisions, partout dans le monde, sont dictées par le peur. ». Selon Carl Schmitt⁵⁵, c'est la nature même du politique d'établir la distinction entre ami et ennemi. Or aujourd'hui, il est difficile aux politiques de faire cette distinction. Pour autant, l'engagement militaire nécessite que la désignation de l'ennemi soit claire. Toute analyse stratégique ou tactique commence par celle de l'ennemi. Ainsi sans ennemi, il ne peut y avoir de stratégie solide. C'est ce qu'avait prédit le conseiller diplomatique de Gorbatchev en 1989, Georgy Arbatov : "Nous allons vous rendre le pire des services, nous allons vous priver d'ennemi !".

Aujourd'hui, il n'y a pas que le politique qui désigne l'ennemi car selon Pierre Conesa, dans son livre *La fabrication de l'ennemi*, il existe aussi des « marqueurs d'ennemis » qu'il définit comme « les entités publiques ou privées, institutions ou individus qui, au nom de l'intérêt public, contribuent à désigner l'ennemi à l'opinion. »⁵⁶ Il s'agit des stratégestes dans les *think tank*, les intellectuels, les journalistes et le cinéma. Il a tenté de faire une typologie de l'ennemi. Tout d'abord, l'ennemi proche, celui qui est de l'autre côté de la frontière. C'est selon lui le cas le plus répandu. Ensuite, il existe le rival planétaire : celui qui est en concurrence avec moi et qu'il faut combattre. L'ennemi intime est celui qui vit avec moi mais qui est différent et c'est cette différence qui légitime la violence. Cela mène alors à la guerre civile. L'ennemi absolu est celui qui est incompatible avec moi que ce soit religieusement ou idéologiquement. Il existe aussi des ennemis artificiels qui sont l'ennemi caché (la théorie du complot) et l'ennemi médiatique (ennemi créé par des intellectuels médiatiques qui "internationalisent" un conflit sans enjeu stratégique). Pour lui, "si l'ennemi est une construction, il doit être possible de le déconstruire."⁵⁷ Et les méthodes de déconstruction

⁵⁵ Schmitt Carl, *La notion de politique*, Champs classiques, 2009

⁵⁶ Conesa Pierre, *La fabrication de l'ennemi*, Robert Laffont, 2011, p.72

⁵⁷ *Ibid.*, p.21

existent déjà, il s'agit de l'expiation, de l'amnistie, l'organisation de commission Vérité et Conciliation, de la justice internationale.

Pour autant, si politiquement on peut ne pas nommer l'ennemi ou afin d'apaiser les tensions internes et externes, chercher à le déconstruire, il n'est pas possible lorsque l'on veut engager une force militaire de rester flou. En effet, l'ennemi de mon ennemi n'est pas forcément mon ami. Dans le cadre de la lutte contre Daesh en Irak et en Syrie, la Coalition internationale et la Syrie ont le même ennemi. Pour autant, la Coalition est aussi en opposition avec la Syrie. Ensuite, l'ennemi de mon ami n'est forcément mon ennemi. La France soutient à la fois les Kurdes et la Turquie, alors que ces deux derniers sont adversaires. Enfin, l'ami d'ici n'est pas forcément l'ami de là. Les intérêts des nations peuvent être divergents en fonction des situations. Selon la citation attribuée au général de Gaulle, « Les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts. »

Définir l'ennemi est de l'ordre du politique pour décliner une stratégie solide avec des effets mesurables. Cela donne un cadre d'action aux forces armées. Par exemple, lors de l'opération Serval en 2013, l'ennemi était identifié. Le cadre d'action était clair : détruire ou défaire l'adversaire. Or aujourd'hui, il y a un réel flou entre la guerre et la paix, entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure, entre la défense de l'avant (capacité stratégique de projection de force) et la défense de l'arrière (capacité de défendre le territoire). C'est une conséquence de l'absence de désignation de l'ennemi ou de l'incapacité de le déconstruire. "La vraie guerre et la vraie paix sont peut-être mortes ensemble."⁵⁸

3.1.3. Pourquoi ? L'interdépendance réduit l'efficacité d'une stratégie directe.

Nous vivons dans un "village planétaire"⁵⁹ où en dépit des frontières et des politiques de chaque Etat, il existe une dépendance mutuelle et réciproque. Cette interdépendance existe bel et bien. Or celle-ci limite voire interdit toute action directe d'un état sur un autre état pour deux raisons. La première est que toute action directe peut avoir des répercussions sur

⁵⁸ Hassner Pierre, *"Les transformations de la guerre", La Guerre en question*, Presse universitaires de Lyon, 2015, pp. 35-53

⁵⁹ En 1967, le canadien Herbert Marshall McLuhan utilise le terme de "village planétaire" pour décrire les effets de la mondialisation, des médias et des technologies de communication. Cela a pour conséquence une prise de conscience planétaire par les échanges physique et informationnel.

l'économie ou la politique de l'agresseur. Deuxièmement, toute crise locale ou régionale peut avoir des conséquences lourdes au niveau mondial. Ainsi, on peut constater que les guerres majeures entre états sont limitées. Seuls les états qui avaient été mis au ban de la mondialisation soit par des sanctions internationales (Irak) soit par le manque d'intérêt (Afghanistan) ont été le théâtre d'opération militaire de grande envergure.

Ces liens de dépendance peuvent ne pas être de la même importance en fonction des états. et peuvent même se faire sur des champs différents : économique, politique, militaire ou informationnel. Nous pouvons constater que ces champs sont en fait les facteurs de puissance. Agir sur l'un peut avoir des conséquences sur les autres.

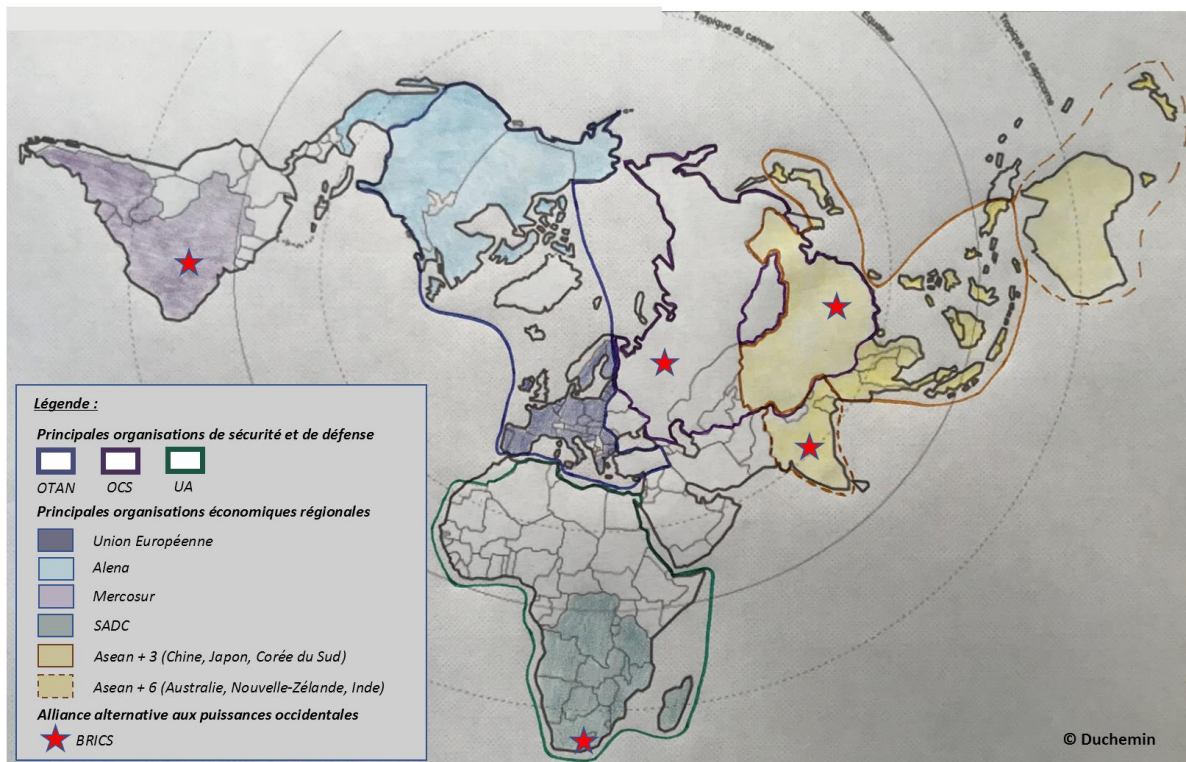


Figure 9 : les organisations régionales dans le monde.

De plus avec l'organisation des Nations Unis, l'ensemble des pays ont accès au même forum. Les nations occidentales se veulent les garantes de cette organisation même si elles l'ont discréditée à plusieurs reprises comme nous avons pu le souligner dans la première partie. Cette volonté d'exemplarité dans le respect du droit international lie les mains des grandes puissances. Même si elles possèdent le droit de veto, elles ne sont pas libre d'agir si librement que cela. Ainsi pour agir, il faut contourner le droit international sans être mis en faute. Il ne peut donc y avoir d'action directe voire de stratégie directe. La stratégie indirecte

est alors aujourd'hui un préalable à la stratégie directe. Il est nécessaire de rester sous le seuil de la guerre.

3.2. La stratégie indirecte, un préalable à la stratégie directe.

3.2.1. La nécessité de l'anticipation : le renseignement et la gestion de l'information.

Le renseignement a toujours fait partie des caractéristiques d'une puissance militaire. De la performance d'acquisition et de traitement de l'information dépend la stratégie politique et par conséquent militaire. C'est pour cette raison que la connaissance et l'anticipation sont un pilier de la stratégie de défense et de sécurité de la France.

Or aujourd'hui, l'afflux d'information (internet, média, réseaux sociaux) et l'augmentation de capteurs (objet connecté, vétronique, relevé de position) amplifient le nombre de données à traiter. Les nations ont la capacité d'en savoir plus en mais elles n'ont pas les outils pour tout exploiter. Cette explosion des données a créé de nouveau un brouillard de la guerre. Or seules les grandes puissances économiques et militaires pourront développer les outils de stockages et de traitement de ces informations notamment par les supercalculateurs et le développement d'algorithmes puissants.

En 1997, deux scientifiques de la NASA, Michael Cox et David Ellsworth ont utilisé pour la première fois le terme de Big Data dans leur article "*Application-Controlled Demand Paging for Out-of-Core Visualization*"⁶⁰. Pour eux, "La visualisation fournit un défi intéressant pour les systèmes informatiques : les ensembles de données sont particulièrement importants, éprouvant les capacités de mémoire principale, les disques locaux et même les disques à distance. Nous appelons ceci le problème des données de masse."

L'institut Gartner⁶¹ propose de caractériser le Big Data : volume, vitesse et variété. Ces données de masse exigent donc des requêtes et des formulaires efficaces, et une certaine innovation dans le traitement de l'information donnant ainsi une réponse précise et

⁶⁰ Michael Cox and David Ellsworth, *Application-Controlled Demand Paging for Out-of-Core Visualization*, Report NAS-97-010, July 1997

⁶¹ L'institut Gartner est une entreprise américaine de conseil et de recherche dans le domaine des techniques avancées dont le siège social est situé à Stamford au Connecticut. Elle mène des recherches, fournit des services de consultation, tient à jour différentes statistiques et maintient un service de nouvelles spécialisées.

complète pour l'aide à la décision. Pour autant, dans le cadre du renseignement, il est important d'ajouter une quatrième caractéristique : la véracité. L'enjeu est bien dans la vérification de l'information.

L'information et le renseignement sont impératifs pour avoir la meilleure compréhension de la situation que ce soit dans le cadre de la stratégie politique ou dans le cadre d'une opération militaire. Celui qui a la meilleure image à l'instant T est capable de prendre une décision efficace. Pour autant, cette information doit arriver à temps.

C'est tout le challenge des supercalculateurs. Ils pourront analyser avec des algorithmes puissants ces données. Or les nations qui seront capables de trier et d'analyser l'information le plus rapidement possible auront acquis une supériorité technologique indispensable à la puissance militaire. La France s'est lancée dans l'aventure en 1996 lors de la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Bull était le seul industriel européen capable de développer de tels ordinateurs au profit du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Il fallut attendre 2010 pour que le premier calculateur européen, le Téra 100, soit capable de dépasser la barre du pétaflop (un million de milliards d'opérations par seconde). Or lorsque l'on regarde le classement de novembre 2017, qui ne reprend que les supercalculateurs officiels, on se rend compte que nous retrouvons les pays suivants : Chine, Etats-Unis, Japon, et Suisse. Il ne s'agit pas que de puissance militaire mais sans aucun doute de puissance économique.

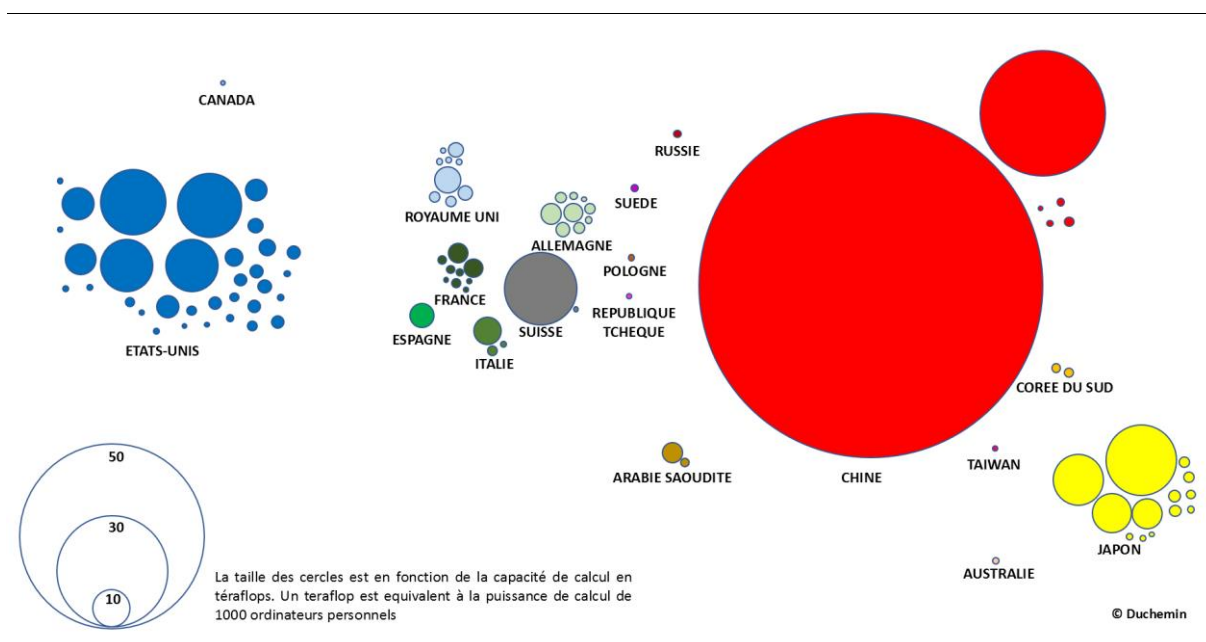


Figure 10 : répartition mondiale des supercalculateurs en novembre 2017 (source : www.top500.org)

Avec le développement de ces supercalculateurs, il sera possible de détecter les signaux faibles comme les comportements suspects pour agir avant même la manifestation de la menace. Selon Jean Gonnord, conseiller en calcul haute performance du CEA, "les grands laboratoires de défenses sont sans doute les seules entités capables de réunir des compétences pluridisciplinaires et des centaines de spécialistes autour d'un même objectif."⁶² Celui qui détient l'information, a une grande liberté d'action. La capacité du traitement des données ne pourra être acquise que par les grandes puissances. Elles pourront à nouveau reprendre l'initiative face à des ennemis asymétriques ou hybrides.

3.2.2. Le retour de la liberté d'action : le cyberspace.

Le cyberspace est un nouvel espace d'affrontement de volontés au même titre que la mer, la terre, l'air et l'espace. Cependant, il a deux caractéristiques principales. La première est qu'il s'agit d'un espace totalement conçu par l'homme. La seconde est que c'est un espace transverse car il interagit avec les quatre autres milieux. Très souvent considéré comme le milieu idéal de l'affrontement du faible contre le fort, elle est surtout un lieu d'affrontement indirect des puissances que les nations occidentales doivent impérativement investir.

⁶² Daninos Franck, *Le cyberspace sur écoute*, Science et guerre, hors-série sciences et avenir, juillet-août 2015, p35

En effet, nos sociétés sont complètement dépendantes des technologies de l'information. Ces dernières sont même devenues un pilier de nos démocraties. Elles sont à la fois un facteur de progrès en permettant de gagner en efficacité, et la principale vulnérabilité dont il faut assurer la sécurité. Nous devons accepter cette dualité. Il s'agit donc d'un milieu où peuvent s'affronter des entités politiques. Il peut donc exister des cyberguerres. Daniel Ventre définit celle-ci comme une "dimension technique de la guerre de l'information ; le recours aux capacités cybernétiques pour mener des opérations agressives dans le cyberspace, contre des cibles militaires, contre un Etat ou sa société ; une guerre classique dont au moins une des composantes, dans la réalisation, ses motivations et ses outils (armes au sens large du terme) s'appuie sur le champ informatique ou numérique."⁶³ La cyberguerre a deux composantes. Tout d'abord, la cyberdéfense qui a pour mission de protéger les systèmes notamment par la mise en place de fortification et de capacité de surveillance. Puis, la cyberattaque qui, elle, a pour action d'attaquer le système adverse. On peut ici faire une comparaison avec la poliorcétique (art du siège) et l'art de la fortification.

Il est difficile d'établir une cartographie de la puissance dans le cyberspace. Pour Daniel Ventre, le taux de pénétration de l'internet dans les populations est un très bon indice de force et de vulnérabilité des Etats. En effet, comme il a été vu précédemment, il permet de voir quelles sont les nations dont les populations sont susceptibles d'être atteinte par une attaque ainsi que la dépendance à la technologie. Mais cet indicateur montre aussi l'état de développement technologique dans ce domaine.

⁶³ Ventre Daniel, *Cyberattaque et cyberdéfense*, 2011, Paris, Lavoisier, 312 p, p16

Taux de pénétration en 1 ^{er} janvier 2018 répartie par zone géographique mondiale		
Source : www.internetworldstats.com		
Région	Taux de pénétration	Evolution depuis 2000
Amérique de Nord	95%	+ 219%
Europe	85,2%	+ 570%
Océanie	68,9%	+ 273%
Amérique Latine	67%	+ 2,3%
Moyen-Orient	64,5%	+ 4,8%
Asie	48,1%	+ 1,6%
Afrique	35,2%	+ 9,9%
Monde	54,4%	

Figure 11 : Taux de pénétration en 1er janvier 2018 répartie par zone géographique mondiale (Source : www.internetworldstats.com)

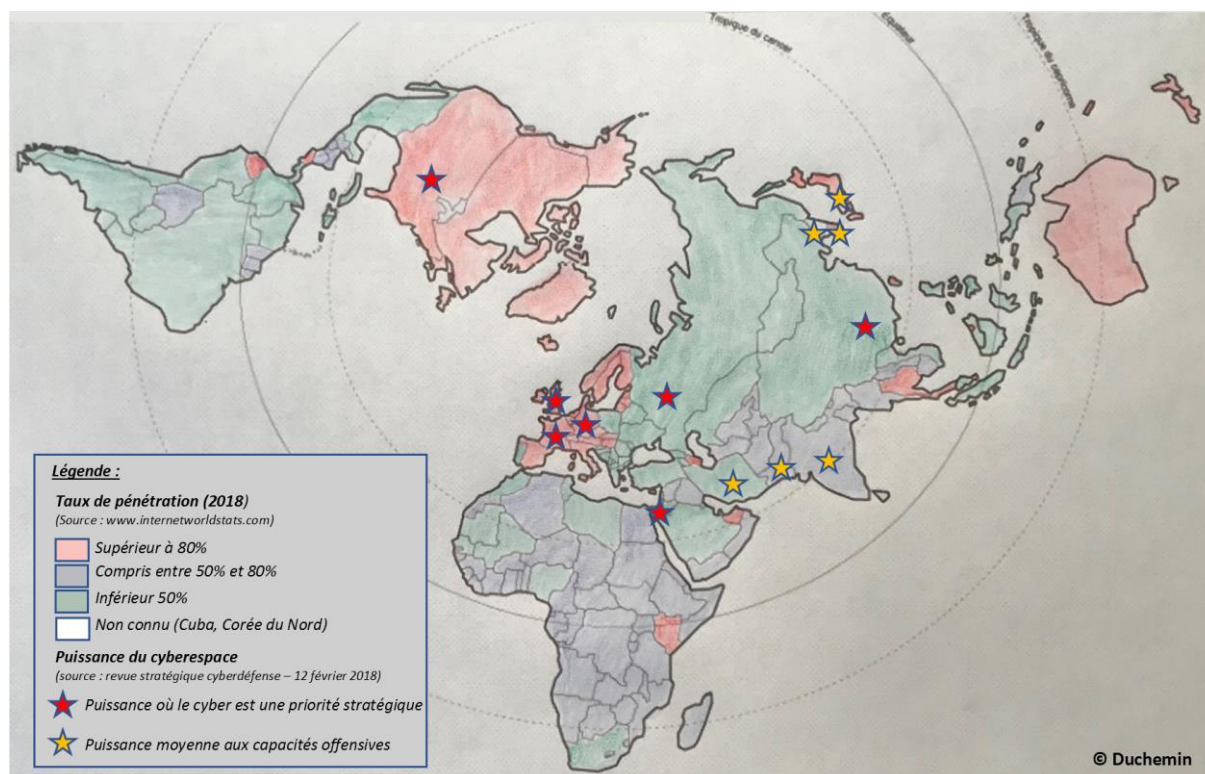


Figure 12 : le taux de pénétration de l'internet dans les populations.

Dans le cyberspace, il est difficile voire impossible d'identifier le responsable de l'attaque. Il y existe une réelle forme de clandestinité ce qui permet alors de rester sous le seuil de la guerre. Ainsi, cet espace offre aux puissances une liberté d'action pour poursuivre leur objectif stratégique. Pour autant, il ne faut pas oublier que le cyberspace est rattaché à la réalité par l'intermédiaire de ses couches physiques (câbles sous-marin, serveurs, fermes de données), de ses conséquences sur le bon fonctionnement de certains systèmes connectés

(industrie, banque, source d'énergie), et de son interaction directe sur les perceptions humaines via les réseaux sociaux. Une cyberguerre peut provoquer des dégâts et avoir un coût humain.

La cyberguerre est un multiplicateur de force en complément des autres composantes militaires agissant sur les autres milieux tout comme peut l'être la force aérienne pour acquérir la supériorité aérienne ou bien une préparation artillerie pour lancer une offensive terrestre. Elle est aussi un outil de stratégie indirecte pour atteindre des objectifs à moindre coût tout en restant sous le seuil de l'affrontement militaire.

3.2.3. Le combat par proxy : le partenariat militaire opérationnelle.

Aujourd'hui, l'engagement des forces militaires se fait en trois temps : une phase de coercition où les Occidentaux agissent directement sur l'adversaire en première ligne, une phase de stabilisation où ils agissent main dans la main avec les forces militaires locales, enfin une phase de normalisation où ils agissent en appui et en soutien. Cependant, cette action directe dans la première phase pose des problèmes de légitimité de la force occidentale, non pas à court terme mais à moyen terme. Ainsi depuis 2014, que ce soit au Sahel avec la France et les forces armées du G5 Sahel, ou en Irak avec la coalition menée par les Américains contre Daesh, l'action des nations occidentales évolue vers un appui et un soutien dès la première phase. Cela s'explique notamment par le fait que les nations occidentales ont la technologie suffisante mais n'ont plus les effectifs nécessaires. De plus, la mise en avant des armées autochtones permet de faciliter la stabilisation du pays en guerre.

Les Américains parlent de "*train, equip, advise and assist*", les Français quant à eux parlent de partenariat militaire opérationnelle (PMO). Selon la doctrine française, il s'agit de " l'apport, par les forces armées françaises, à une force armée étrangère dans ses différentes composantes, de compétences, de savoirs, de savoir-faire et d'expérience dans le domaine de la défense et dans la capacité à agir dans une opération. Dans un cadre bilatéral, interministériel, éventuellement multinational, [le PMO] consiste à former, organiser, conseiller, entraîner, équiper voire accompagner militairement un pays tiers."⁶⁴ Dans les

⁶⁴ DIA 3.4.5.1, *Assistance militaire opérationnelle à une force étrangère*, p.19

deux cas, il s'agit de contribuer à renforcer les capacités militaires du pays hôte par l'équipement et l'entraînement, et de le soutenir et de l'appuyer lors de l'engagement contre l'adversaire par des détachements d'assistance opérationnelle (DAO) ou par des *Task Force A&A (advise and assist)*.

Les armées occidentales ont la puissance technologique mais n'ont pas réellement une capacité de masse. Les armées locales ont très souvent le volume en soldat mais ne possèdent pas une technologie avancée. La combinaison des deux offre une nouvelle façon de faire la guerre : combattre derrière la ligne de front. Les avantages sont la légitimation de l'action (intervention à la demande du pays concerné), la combinaison des effets dans la profondeur (renseignement, destruction, influence ...) et des effets directs (unités autochtones conseillées et appuyées).

Aux Etats-Unis, il est développé depuis 2017, le concept de brigades dédiées à ce type de mission. Il s'agit de six brigades d'assistance des forces de sécurité (SFAB) conçues pour fournir à l'armée des unités spécifiquement formées pour travailler comme conseillers militaires auprès de forces partenaires. Ainsi, elles diminueraient la charge sur les forces conventionnelles. Seuls les Etats-Unis peuvent se permettre de spécialiser des unités pour ce type de mission étant donné les effectifs de leur armée. Cependant ce concept a des limites. En effet, il risque d'y avoir un fossé entre ces unités et les unités combattantes entraînant alors des lacunes des premières quant à la connaissance des évolutions tactiques.

Ainsi, les nations occidentales ont tout intérêt à développer ce type d'opérations très proche des combats par *proxi* de la guerre froide et de ces nouvelles guerres que sont les guerres hybrides.

Conclusion

Tout au long de cette étude, nous avons pu voir que la puissance militaire occidentale a subi un essoufflement dans un monde mondialisé, interconnecté et où l'accès à la technologie est de moins en moins cher et cette dernière de plus en plus performante. L'efficacité militaire, ici entendu comme la capacité qu'une force militaire a de remporter des batailles tout en utilisant les ressources dont elle dispose avec efficacité, a marqué le pas.

Cela s'explique en premier lieu, par le fait que les nations occidentales n'ont pas été capable de comprendre les changements de paradigme au cours du XX^{ème} siècle. Tout d'abord, la puissance médiatique doit être prise en compte comme un vecteur d'influence, positif ou négatif, sur les populations. Ensuite, la surpuissance technologique des nations occidentales a poussé les adversaires à utiliser des stratégies alternatives. Enfin, le fait de contourner le droit international alors qu'elles s'en sont portées garantes, est un facteur de décrédibilisation. Ainsi, les adversaires ont pour seule alternative d'employer les stratégies indirectes en contournant le droit international avec des méthodes plus pragmatiques que les démocraties ne peuvent accepter d'imiter.

Pour autant, les stratégies alternatives ne s'opposent pas aux stratégies directes. Cette volonté de les opposer est la principale erreur des nations occidentales. Ce sont certes des stratégies différentes mais elles cherchent à atteindre les mêmes fins politiques : déstabiliser son adversaire pour imposer sa volonté. Elles sont concourantes voir complémentaires. La stratégie indirecte est une étape préalable à une stratégie plus directe. L'évolution actuelle est une opportunité à saisir pour les nations occidentales. La technologisation des stratégies alternatives enclenche un phénomène de symétrie. Cet effet de symétrie, certes beaucoup plus dangereux, rentre parfaitement dans le logiciel des puissances occidentales : la quête de l'innovation technologique. C'est l'opportunité de voir de nouveau le retour de la puissance à condition d'accepter de faire évoluer les concepts et les organisations.

Ainsi les nations occidentales doivent accepter de s'adapter aux enjeux du XXI^{ème} siècle. La population n'est plus protégée par les frontières physiques et est devenue un facteur de

vulnérabilité. Il faut donc imaginer d'autres solutions pour la protéger et renforcer sa résilience. Ensuite, le politique doit, au moins au niveau militaire, désigner l'ennemi. Sans ennemi, il ne peut y avoir de stratégie militaire. Enfin, l'interdépendance lie les mains des nations occidentales et réduit l'efficacité des stratégies directes. Ces nations doivent donc accepter, officiellement ou au moins officieusement, d'employer les stratégies indirectes. Trois axes ont été proposés. Premièrement, la maîtrise de l'information permet d'avoir l'initiative. Deuxièmement, le cyberspace est un nouveau milieu qui redonne un degré de liberté d'action aux puissances. Troisièmement, elles doivent développer le partenariat militaire opérationnel et accepter de combattre en appui des forces parties prenantes au conflit. Former des partenaires et combattre avec eux est probablement une solution efficace pour les opérations militaires futures.

Par conséquent, l'impuissance des nations occidentales s'explique par l'inadaptation des modèles stratégiques face à des adversaires qui cherchent à annuler les atouts de la supériorité militaire occidentale : le modèle organisationnel, les technologies militaires, et la doctrine. Elles doivent donc changer leur logiciel, non pas pour s'adapter aux nouvelles guerres, mais aux nouveaux modes d'action de guerre. Car la guerre n'a pas changé, les ingrédients sont les mêmes, seule la recette a été modifiée. Ce décalage structurel et le rejet des stratégies alternatives, de tradition trop dégradante, sont les principales raisons de cette impuissance. Or la stratégie indirecte est un préalable à toute stratégie directe plus particulièrement dans un monde interdépendant.

Alors que la Chine et la Russie ont des visions stratégiques et des vellétés de puissance, les nations occidentales quant à elles sont à la croisée des chemins : soit elles occupent les champs qui leurs sont ouverts en changeant leurs modes d'organisation et leurs doctrines, soit elles ne font rien, et les adversaires d'hier seront les puissances de demain.

Bibliographie

- ARGOUNES Fabrice, *Théorie de la puissance*, CNRS Ed., Biblis, 2018, 225p.
- ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann Lévy
- BADIE Bertrand, *L'Impuissance de la puissance*, CNRS Ed., Biblis, 2013, 298p.
- BAUMARD Philippe, *Le vide stratégique*, CNRS Ed., Biblis, 2012, 250p.
- BEAUFRE, *Introduction à la stratégie*, Hachette, Pluriel, 192p.
- BRAUDEL Fernand, *Grammaire des civilisations*, Flammarion, Champs histoire, 640p.
- BRODIE Bernard, *The Absolute Weapon*, Harcourt, Brace and Company, New York, 1946
- BUHLER Pierre, *La Puissance au XXIème siècle : Les nouvelles définitions du monde*, CNRS Ed., Biblis, 512p.
- CHALIAND Gérard, *Pourquoi perd-on la guerre ? Un nouvel art occidental*, Odile Jacob
- CHARVIN Robert. - « La guerre anglo-américaine contre l'Irak et le droit international : "Apocalypse Law" ». - Actualité et Droit International, avril 2003. [<http://www.ridi.org/adi>].
- CICDE, *RDIA-2011/001, Approche globale (AG) dans la gestion des crises extérieures (contribution militaire)*, 2011
- CICDE, *DIA 3.4.5.1, Assistance militaire opérationnelle à une force étrangère*, 2011
- CLAUSEWITZ (von) Carl, *De la Guerre*, Perrin, Tempus, 427p.
- CONESA Pierre, *La fabrication de l'ennemi*, Robert Laffont, 2011
- COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE, *Affaire des activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci (Nicaragua c. Etats-Unis d'Amérique)*, Arrêt du 27 juin 1986
- COURREGES (de) Hervé, GERMAIN Emmanuel et LE NEN Nicolas, *Principes de contre-insurrection*, Economica, 2015
- COX Michael, ELLSWORTH David, *Application-Controlled Demand Paging for Out-of-Core Visualization*, Report NAS-97-010, July 1997
- CUMIN David, JOUBERT Jean-Paul, *Le Japon, puissance nucléaire ?*, L'Harmattan, 2003, 232p.
- DANINOS Franck, *Le cyberspace sur écoute*, Science et guerre, hors-série sciences et avenir, juillet-aout 2015
- DELPECH Thérèse, *La dissuasion nucléaire au XXIème siècle, comment aborder une nouvelle ère de piraterie stratégique*, Odile Jacob, septembre 2013, 304p.
- FULLER J.F.C., *L'influence de l'armement sur l'histoire : des guerres médiques à la seconde guerre mondiale*, Payot, 1948, 239p.

GALULA David, *Contre-insurrection, Théorie et pratique*, Economica, 213p.

GLENN J., « *Realism versus strategic culture: Competition and collaboration?* », *International Studies Review*, 2009, vol. 11, n°3

HASSNER Pierre, "*Les transformations de la guerre*", *La Guerre en question*, Presse universitaires de Lyon, 2015, pp. 35-53

HANSON Victor Davis, *Carnage et culture*, Champs histoire

HENROTIN Joseph, *Guerre hybride et techno-guérilla*, Nuvis, 2014

HOBBS Thomas, *Léviathan*, Gallimard, Folio Essai, 1024p.

LANG Qial et XIANGSUI Wang, *La guerre hors limites*, Rivages poche, Petite bibliothèque, 2006

LASCONJARIAS G., *La guerre de trente ans (1618-1648)* in RAMEL Frédéric, HOLEINDRE Jean-Vincent, *La fin des guerres majeures ?*, Economica, 2010, p.83 – p.93

PARKER Geoffrey, *The Military Revolution: Military Innovation and the Rise of the West, 1500-1800*, Cambridge University Press, 1996, 265 pages.

POIRIER Lucien, *Des stratégies nucléaires*, Bruxelles, Complexe, 1985

SCHMITT Carl, *La notion de politique*, Champs classiques, 2009

SMITH Ruppert, *L'utilité de la force*, Economica, 2007

SUR Serge, *Le recours à la force dans l'affaire du Kosovo et le droit international*, les notes de l'IFRI – n° 22, Septembre 2000

SUR Serge, *Relations internationales*, Montchrestien, Paris, 3e édition, 2004

SUR Serge, *La puissance militaire*, Questions internationales, La documentation française, mai-aout 2015

TILLY C., *Coercition, Capital and European States, AD 900-1990*, Blackwell, Oxford, 1990

VENTRE Daniel, *Cyberattaque et cyberdéfense*, 2011, Paris, Lavoisier, 312p.

VILMER Jean-Baptiste, Durieux Benoit, Ramel Frédéric, *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, PUF, Quadrige, 2017, 1500p.

ZAJEC Olivier, *La nouvelle impuissance américaine*, L'œuvre Ed., 2011